

Colloque

LE PARI D'UNE  
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE  
DURABLE ET RÉUSSIE

---

SÉNAT DE BELGIQUE - 29 NOVEMBRE 2016



Actes



**Le pari d'une transition énergétique  
durable et réussie**

*Sénat de Belgique, mardi 29 novembre 2016*



## Table des matières

<b>Le pari d'une transition énergétique durable et réussie</b>	<b>9</b>
Introduction	9
<b>Appel des deux fédérations pour une vision énergétique intégrée et cohérente</b>	<b>13</b>
<b>Le point de vue des entreprises belges</b>	<b>16</b>
L'efficacité énergétique: premier pilier d'une vision durable et à long terme	16
Consommations vs productions décentralisées: Flexibility is the new black	18
Demain, tous consomm'acteurs?	20
Le rôle de l'industrie dans la transition énergétique	22
<b>Panel de sénateurs et de députés</b>	<b>31</b>
Énergie et transversalité: quelle approche politique pour relever le défi énergétique belge?	31
<b>Conclusion par EDORA et ODE: messages vers les décideurs politiques</b>	<b>54</b>

# Programme

*Modérateur*

**Björn Crul**

**10h00**

**Introduction**

**Christine Defraigne**, présidente du Sénat

## Appel des deux fédérations pour une vision énergétique intégrée et cohérente

**Noémie Laumont**, secrétaire générale d'EDORA

**Bram Claeys**, directeur général d'ODE

## Le point de vue des entreprises belges

**L'efficacité énergétique: premier pilier d'une vision durable et long terme**

Ingenium: **Pedro Pattijn**, Business Unit Manager energy & sustainability

**Consommations vs productions décentralisées: flexibility is the new black**

Siemens: **Peter Koninckx**, Head of Power Generation & Transmission Systems

**Transport & innovation: transition vers les solutions multi-énergies**

Colruyt: **Jonas Cautaerts**, Business Development & Market Intelligence

**Demain, tous consomm'acteurs?**

N-SIDE: **Olivier Devolder**, Head of Energy Group

**Le rôle de l'industrie dans la transition énergétique**

Solvay: **Jean-Marie Postiaux**, Public Affairs Director for Belgium

**11h15**      **Pause**

## **Panel de sénateurs et de députés**

**Énergie et transversalité: quelle approche politique pour relever le défi énergétique belge?**

**Jean-Luc Crucke**, député wallon MR

**Willem-Frederik Schiltz**, député flamand Open Vld

**Robrecht Bothuyne**, député flamand CD&V

**Véronique Waroux**, sénatrice cdH

**Rob Beenders**, sénateur sp.a

**Christie Morreale**, sénatrice PS

**Philippe Henry**, sénateur Ecolo-Groen

**Andries Gryffroy**, sénateur N-VA

## **Conclusion par EDORA et ODE: messages vers les décideurs politiques**

**13h00**      **Lunch**



# **Le pari d'une transition énergétique durable et réussie**

## **Introduction**

**Mme Noémie Laumont.** – Mais pourquoi diable organiser un événement sur la transition énergétique au Sénat, cette institution dont le rôle est, pour le commun des mortels, au mieux un peu confus, au pire complètement désuet? C'est certainement la question qui vous taraude, tous et chacun, en vos titres et qualités, à l'ouverture de cette matinée. Nous essaierons d'y répondre lors de ce colloque organisé à l'initiative des deux fédérations belges des énergies renouvelables, ODE et EDORA, l'une flamande, l'autre francophone, avec le soutien de la présidente du Sénat, Mme Christine Defraigne, que nous remercions chaleureusement pour sa collaboration efficace et à qui nous cédon's immédiatement la parole.

**Mme Christine Defraigne,** présidente du Sénat. – Mesdames et Messieurs, chers collègues, je vous souhaite la bienvenue au Sénat. Je veux remercier les deux fédérations pour la promotion de l'énergie renouvelable que sont respectivement de *Organisatie voor Duurzame Energie* et la Fédération des Énergies renouvelables, qui organisent ensemble ce colloque sur l'avenir énergétique de la Belgique.

Tout d'abord, les deux fédérations rompront une lance en faveur de la mise en route d'une vision énergétique intrabelge à la fois intégrée et cohérente.

Ensuite, différentes entreprises belges expliqueront comment cette vision peut se traduire en une transition économique dynamique qui s'inscrit dans le cadre du développement durable.

ODE est une organisation sectorielle qui rassemble plus de 300 entreprises, centres de connaissance, universités et organisations. ODE, ce sont également des plateformes de technologie et des groupes de travail afin d'échanger des connaissances et de protéger des intérêts communs.

EDORA fédère les acteurs qui développent des produits et des services innovants tournés vers la transition énergétique, l'intégration des énergies renouvelables et la gestion durable de l'énergie.

Pour répondre à votre interrogation principielle, chère Madame, dans votre introduction, je vous dirais que le Sénat est devenu, depuis la sixième réforme de l'État, l'unique lieu de rencontre parlementaire des différentes Régions et Communautés de notre pays. Par la rédaction de rapports sur des matières transversales – et s'il est bien une matière transversale, c'est celle-ci – qui relèvent de plusieurs entités fédérées, le Sénat, n'en déplaise à certains, devient *step by step* – les petits ruisseaux font aussi les grandes rivières – une source précieuse et incontournable d'informations que l'on ne trouve, qu'on le veuille ou non, nulle part ailleurs. Le Sénat contribue et peut contribuer à une meilleure entente et dès lors au bon fonctionnement institutionnel de notre pays. Comme j'ai eu l'occasion de le dire précédemment, le Sénat peut être le liant, la Maïzena de notre pays, son ciment institutionnel.

L'énergie est un bel exemple de matière transversale qui mérite toute sa place dans les travaux du Sénat nouvelle version. Je suis heureuse, chère Madame, cher Monsieur, que vous ayez trouvé le chemin de notre assemblée pour l'organisation de votre colloque.

Je vous signale – et je salue mes collègues qui y participent activement – que nous préparons un rapport d'information sur la répartition des efforts climatiques entre l'État fédéral et les entités fédérées de Belgique. Il est légitime et judicieux de se pencher sur la façon dont les efforts sont répartis, sur ce fameux *burden sharing*, sur les moyens d'améliorer le fonctionnement, les connexions, sur la question de savoir pourquoi le fonctionnement antérieur n'était pas plus performant, etc. Ce thème est étroitement lié à celui de l'énergie renouvelable.

Nous examinons donc cet accord conclu le 4 décembre 2015, après de longues et, faut-il le dire, laborieuses négociations entre les quatre gouvernements de notre pays. Cet accord fait état spécifiquement de l'engagement belge qui consiste à atteindre un niveau de 13 % d'énergie renouvelable dans la consommation finale brute, en Belgique, en 2020. Cet effort est évidemment à répartir entre l'État fédéral et les Régions.

Permettez-moi de m'attarder un moment sur la concertation entre l'État et les Régions en matière d'énergie.

Cette concertation est mise en œuvre par un accord de coopération signé le 18 décembre 1991 qui lie l'État fédéral, la Région wallonne, la Région flamande et la Région de Bruxelles-Capitale.

En pratique, cet accord a entraîné la création d'un groupe de concertation pour l'énergie appelé CONCERE.

Cet accord de coopération prévoit notamment «qu'il importe d'assurer une bonne transmission de l'information à tous les niveaux, qu'il s'agisse d'informer les entreprises et autres acteurs belges sur les programmes et projets internationaux ou d'informer les organisations internationales ou les États étrangers sur les réalisations ou les potentialités de notre pays en matière d'énergie et, notamment, de l'utilisation rationnelle de cette énergie et de sources nouvelles et renouvelables de l'énergie».

Le groupe CONCERE est chargé de la «promotion de toute proposition tendant à assurer une mise en œuvre assurant la cohérence interne des politiques énergétiques des différentes autorités compétentes».

Si l'on veut attirer davantage d'investisseurs afin d'alimenter la croissance économique et les nouvelles technologies, gardons à l'esprit que la transparence de notre architecture institutionnelle leur est absolument indispensable. Dans notre pays, cela signifie que toutes les entités fédérées doivent aller dans la même direction en matière de politique énergétique.

Cette forme de fédéralisme demande un respect pour les compétences des autres, mais suppose également, et dans la même mesure, une forme d'engagement pour réaliser en commun une transition énergétique qui s'inscrit dans un horizon de solidarité, non seulement nationale, mais également européenne. Il est indispensable que tous les acteurs coordonnent leurs actions, même dans la diversité. À l'heure actuelle, le sens de la responsabilité commune pour endiguer un morcellement grandissant des compétences en matière d'énergie, manque cruellement. C'est pourquoi j'estime, avec d'autres aujourd'hui, qu'il faut examiner les pistes pour créer la sécurité juridique dans ce secteur, la créer, mais également l'assurer.

Notre pays a besoin d'un fédéralisme d'association de nature centripète et non pas centrifuge, de nature pragmatique dont le fil conducteur devrait *in fine* être, on l'espère en tout cas, la prospérité et le bien-être de nos citoyens.

Il convient de trouver des pistes pour contrecarrer la fragmentation des compétences en matière d'énergie entre l'autorité fédérale et les Régions.

Il est nécessaire de créer la clarté, autant pour les citoyens que pour les investisseurs belges et étrangers.

Les compétences en matière d'énergie requièrent, à tout le moins, ce fédéralisme soutenu par un principe de mutualité selon lequel chaque niveau de pouvoir cherche à agir de manière à renforcer l'efficacité de tous les autres niveaux de pouvoir. Cet accord de coopération devrait permettre d'aboutir à ce véritable pacte entre toutes les parties prenantes. C'est en tout cas son objet, mais nous devons constater et souvent déplorer que le chemin est évidemment long.

Nous devons gérer l'héritage du passé, mais nous devons faire face, aussi et surtout, à des réalités nouvelles et complexes. Nous le savons, nous ne sommes pas au bout de nos peines, mais ce n'est pas une raison pour ne pas retrousser ses manches.

Si cette méthode n'apporte pas de solution satisfaisante, il faudra aussi oser emprunter de nouvelles voies. Nous pourrions envisager la refédéralisation de certaines compétences. Je prends mes responsabilités. Certains ministres en ont déjà parlé. La politique énergétique requiert de manière urgente une approche commune en Belgique. Cette dernière solution exigerait une nouvelle réforme de l'État. Pourquoi pas? J'espère alors une réforme de l'État qui aille dans la bonne direction.

Quelle que soit l'approche privilégiée, la recherche d'un dénominateur commun aux différentes compétences en matière d'énergie s'avère absolument nécessaire. L'énergie, c'est la vie, c'est ce qui nous maintient ensemble. De toute évidence, ce domaine ne peut pas être pris à la légère.

Mesdames et Messieurs, permettez-moi, en guise de conclusion, de souligner une fois encore que notre Sénat est heureux, non seulement d'accueillir votre initiative, mais d'y participer activement. Aujourd'hui, nous allons partager nos expériences, échanger entre l'État fédéral et les entités fédérées, ce qui est le cœur de notre mission.

Je vous souhaite un colloque fructueux et agréable. (*Applaudissements*)

## **Appel des deux fédérations pour une vision énergétique intégrée et cohérente**

**M. Bram Claeys** (*en néerlandais*). – Je représente l'*Organisatie voor Duurzame Energie* (Organisation flamande pour l'énergie durable – ODE). Je remercie la présidente pour son introduction inspirante, à laquelle je voudrais ajouter quelques éléments de fond, basés sur la vision commune d'ODE et d'EDORA concernant la mise en œuvre d'une transition énergétique et la mise sur pied d'un dialogue entre les entités politiques.

Il est manifeste que nous sommes à la veille d'une transition énergétique. Celle que nous prévoyons dépasse la simple réflexion sur le système électrique ou sur le moyen de sortir du nucléaire. Ces sujets sont certes importants, voire prioritaires, mais l'objet de la transition énergétique est bien plus étendu. Il s'agit de l'électricité, de la chaleur, du transport, et de la cohésion entre les secteurs concernés. Cela concerne non seulement la production d'énergie, mais aussi la demande et sa stimulation, le transport et le stockage, ainsi que la manière dont ces éléments se renforcent mutuellement.

En tant qu'organisations pour une énergie durable, nous demandons qu'une vision énergétique belge à moyen et à long terme soit rapidement développée et surtout que cette vision soit clairement concrétisée dans un plan énergétique, de concert avec toutes les autorités impliquées. À défaut d'une telle vision ou d'un pareil plan, les investissements indispensables pour réussir pleinement la transition énergétique ne se feront pas, et nous aurons raté le coche. Nous sommes prêts à investir et les investissements sont bons pour l'économie, mais leur ampleur sera insuffisante si aucun plan ne voit le jour.

La carte du système énergétique européen montre notre imbrication dans l'Europe et c'est dans ce contexte que nous devons nous placer. Par ailleurs, nous observons un équilibre entre les différentes formes de production, de demande, de sources et de technologies énergétiques, ce qui nous permet de faire fonctionner le système de manière sûre et à un prix raisonnable.

En Belgique, différents niveaux travaillent aujourd'hui à développer une vision, mais cela ne suffit pas. Nous avons pris des engagements internationaux, et des objectifs pour 2020 ont été inclus explicitement dans des

directives européennes. Nous nous sommes engagés dans l'accord climatique conclu lors de la conférence de Paris, à limiter, à l'horizon 2030, les émissions de gaz à effet de serre à un niveau permettant de limiter le réchauffement terrestre à deux degrés, et moins si possible. Les conséquences sur notre système énergétique sont importantes. L'Union européenne a formulé des objectifs minimaux pour 2030 en matière d'émissions de gaz à effet de serre, d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique. Cependant, aucun objectif national dans le domaine de l'énergie renouvelable n'a été fixé. Ce sont les États membres qui doivent atteindre l'objectif européen tous ensemble. Par conséquent, l'une de nos principales demandes, c'est que la Belgique – le gouvernement fédéral et les gouvernements des entités fédérées – précise dans les meilleurs délais comment elle contribuera à l'objectif de l'Union.

Avec la loi sur la sortie du nucléaire, le gouvernement fédéral a bien sûr introduit un élément essentiel dans le débat sur la transition énergétique. L'on ne sait pas encore au juste comment cette sortie se réalisera en pratique. Pour nous, l'idéal serait de conjuguer énergies renouvelables, efficacité énergétique, régulation de la demande, capacités traditionnelles de réserve et meilleure interconnexion avec les pays voisins; la clarté devra être faite sur la question au plus vite.

À leur niveau, les Régions sont en train d'élaborer des plans énergétiques et climatiques, en concertation plus ou moins poussée avec les parties prenantes. Nous demandons évidemment à y participer avec les autres acteurs afin d'élargir le consensus et d'assurer ainsi la réussite de ces plans. La question majeure reste de savoir comment tous ces plans seront combinés.

À nos yeux, la transition énergétique doit optimiser la composante énergétique, la composante environnementale et la composante socioéconomique.

Sur le plan énergétique, il s'agit de garantir notre sécurité d'approvisionnement, raisonnablement et avec une part toujours croissante d'énergies renouvelables. Pour la Belgique, la question est de savoir dans quelles proportions nous produisons nous-mêmes notre énergie ou nous nous fournissons en énergie auprès de pays étrangers.

En ce qui concerne la composante socioéconomique, nous souhaitons bien entendu que l'on investisse dans l'énergie renouvelable à l'échelon

local, dans l'efficacité énergétique et dans la régulation de la demande, ce qui permettra aussi de créer de la prospérité dans notre pays, tout en optimisant l'ancrage de notre transition énergétique.

L'environnement est le troisième pilier de notre vision et il joue un rôle essentiel. Nous voulons limiter les émissions de gaz à effet de serre, conformément à l'accord de Paris et par respect pour la planète, qu'il s'agisse des sources d'énergies traditionnelles ou nouvelles.

Dans ce but, nous demandons à nos autorités de développer une vision énergétique intégrée et cohérente. Une vision intégrée implique que tous les secteurs et tous les vecteurs de l'énergie examinent ensemble comment gérer le système, au bénéfice de chacun. Cela semble une évidence, mais face, par exemple, à l'électrification croissante de notre société, il importe de tenir compte des possibilités de stockage thermique et électrique pour maintenir l'équilibre du système. On peut ainsi s'intéresser au rôle que peuvent jouer les véhicules électriques, comme moyen non seulement de transport, mais aussi de stockage et d'équilibrage. Il faut pour cela que le marché se développe afin que ces services soient accessibles de manière rentable pour l'ensemble des acteurs.

Une vision cohérente implique que tous les niveaux de pouvoir que compte la Belgique harmonisent leur politique respective par rapport à celle des autres niveaux de pouvoir, tout en respectant l'autonomie et les prérogatives de chacun. Afin de sortir de l'éparpillement actuel, il faut que l'échelon fédéral et les trois Régions articulent leur politique respective autant que faire se peut. Les investisseurs actifs en Europe et notamment en Belgique sont souvent confrontés à une mission impossible, ce qui ne contribue pas à l'installation d'un climat d'investissement favorable. Cela empêche aussi d'arriver à un résultat optimal. Nous pensons entre autres au levier que constitue la fiscalité régionale par rapport aux investissements dans l'énergie renouvelable.

À l'instar d'un nombre croissant d'autres acteurs de la société civile, nous prôtons l'instauration d'un *tax shift* environnemental basé sur le CO<sub>2</sub>, ce qui favorisera le glissement vers des formes d'énergie moins carbonée. Nous demandons que les recettes supplémentaires servent à alléger les charges sociales, dans le but de générer un double dividende.

Une vision cohérente comme celle-là n'est possible que dans le cadre d'une vision énergétique et d'un pacte énergétique belge, communs et

précis. Nous espérons et nous comptons bien y contribuer aujourd'hui par la présente discussion. Nous entendons montrer, sous l'angle pratique et sur la base des expériences quotidiennes de nos affiliés, que l'on développe déjà beaucoup d'activités économiques qui vont dans la direction voulue. C'est pourquoi notre panel réunit des représentants d'entreprises qui mettent ces principes en application. Ils vont maintenant se présenter et partager leurs expériences avec vous.

## Le point de vue des entreprises belges

**M. Bjorn Crul** (*en néerlandais*). – Je vous présente les cinq membres du panel: Pedro Pattijn, *business unit manager energy and sustainability* au bureau d'étude Ingenium, Peter Koninckx, *head of power generation and transmission systems* chez Siemens, Jonas Cautaerts, *project engineer energy and environment* du groupe Colruyt, Olivier Devolder, *head of energy group* chez NSIDE et, enfin, Jean-Marie Postiaux, *public affairs director for Belgium* au sein du groupe Solvay.

Je leur donne maintenant brièvement la parole pour présenter leur entreprise et leur vision.

### **L'efficacité énergétique: premier pilier d'une vision durable et à long terme**

**M. Pedro Pattijn** (*en néerlandais*). – Ingenium est un bureau belge d'études et de conseil employant environ cent collaborateurs et voulant surtout jouer un rôle de pionnier dans la découverte et l'implémentation de solutions durables pour les bâtiments et l'industrie. Nous participons à différents projets de recherche, mais nous en lançons aussi nous-mêmes, tant en Belgique qu'en Europe.

La feuille de route pour le chauffage en Europe (*Heat Roadmap*) est un exemple de projet de recherche qui met principalement l'accent sur la chaleur, qu'il s'agisse de la production de chaleur ou de solutions thermiques présentant une grande efficacité énergétique. Il s'agit d'un projet européen dans lequel nous analysons comment la combinaison de mesures permettant d'économiser l'énergie et de solutions thermiques durables peut contribuer à rendre durables notre production et notre consommation de chaleur.

La première étape – qui est aussi la composante de base – consiste bien entendu en des économies d'énergie réalisées grâce à des mesures augmentant l'efficacité énergétique tout en étant optimales quant aux coûts. Nous devons combiner ces mesures avec des solutions thermiques durables. Il s'agit surtout, dans un contexte urbain, des réseaux de chaleur combinés à une production durable de chaleur et, dans un environnement plus rural, des pompes à chaleur.

La feuille de route pour le chauffage en Europe est un projet européen mené entre autres par des universités danoises. Le Danemark est pour nous un exemple très inspirant. Voici quelques semaines, Aalborg fut par exemple le théâtre d'un congrès international sur les réseaux de chaleur. Nous y avons également pris la parole pour faire part des connaissances flamandes et belges. Le Danemark est pour nous un très bel exemple. Ce pays est une fois et demie plus grand que la Belgique et compte quasiment le même nombre d'habitants que la Flandre. La densité de chaleur y est quatre fois plus basse et les réseaux de chaleur du pays, qui représentent environ 50 000 kilomètres, sont presque aussi longs que les réseaux de gaz de la Belgique, qui atteignent 57 000 kilomètres. La Belgique compte d'ailleurs 50 kilomètres de réseaux de chaleur. Cela démontre qu'il existe au Danemark, depuis de nombreuses années, une stratégie et une vision volontaristes de l'énergie. Celle-ci est surtout clairement basée sur une transition énergétique, avec comme levier économique important une taxe CO<sub>2</sub> sur les carburants fossiles et la non-utilisation de la chaleur résiduelle.

En Flandre, nous avons nous aussi une série de beaux projets. Tout n'est donc pas négatif. Nous avons bel et bien des exemples positifs. À Roulers, par exemple, les incinérateurs fournissent l'énergie à un beau réseau de chaleur qui est actuellement allongé de quatre kilomètres à travers la ville. Cela peut tout aussi bien se faire ici à Bruxelles.

Un deuxième exemple est la chaleur que vous ressentez ici aujourd'hui. Elle est fournie par une cogénération qui relie entre elles des chaufferies via un réseau de chaleur interne au Sénat. Même le Sénat développe donc activement de telles solutions.

Un troisième exemple, qui n'existe pas encore, mais qui devrait voir le jour, est celui de la brasserie AB InBev à Louvain. Elle a le potentiel de combiner la chaleur résiduelle de ses eaux usées, qui sont aujourd'hui

déversées dans la Dyle, à des pompes à chaleur. Cette énergie permettra de nouveaux projets dans les environs, dans le quartier du Vaartkom.

Voilà des exemples concrets, en Flandre et en Belgique, auxquels nous participons.

### **Consommations vs productions décentralisées: Flexibility is the new black**

**M. Peter Koninckx** (*en néerlandais*). – Siemens est un acteur mondial du secteur de l'électronique, actif dans presque toute la chaîne de valeurs de l'énergie. Nous sommes aussi actifs dans l'industrie, avec l'automatisation et les *drives*, dans le transport, avec les trains, les trams, etc., et dans le monde médical.

À ce titre, le débat de ce jour est essentiel à nos yeux. Aujourd'hui, près de la moitié de notre chiffre d'affaires dans le monde provient de projets liés à l'efficacité énergétique. En outre, nous sommes bien entendu également attentifs à nos propres organisation et capacité de production.

Voici deux ans, nous nous sommes fixé pour but d'aboutir à la neutralité carbone pour 2030. Cela signifie que nous veillerons tout d'abord à améliorer l'efficacité énergétique chez nous, afin de pouvoir réduire de moitié nos émissions de CO<sub>2</sub> d'ici à 2020. Nous travaillons en outre à des systèmes énergétiques décentralisés, comme la cogénération et la production locale d'énergie solaire. À Huizingen, nous l'appliquons d'ailleurs depuis un certain temps déjà, en combinaison avec un réseau électrique intelligent (*smart grid*).

Nous continuons également à élaborer des politiques visant à remplacer notre parc automobile par des véhicules à faible émission et à prévoir d'autres solutions de mobilité qui ne soient pas basées sur la voiture. Nous modifions également nos achats d'énergie pour être totalement neutres en CO<sub>2</sub> en 2030.

*Transport et innovation: transition vers les solutions multi-énergies*

**M. Jonas Cautauts** (*en néerlandais*). – L'innovation attentive aux coûts est dans l'ADN du groupe Colruyt depuis la création des magasins Colruyt. Dans le même ordre d'idée, le groupe Colruyt entend également tirer parti des mesures relatives à l'environnement et à l'énergie. Dans le

cadre de l'entreprise durable, nous mettons l'accent sur trois piliers: les gens eux-mêmes, en investissant dans les formations, l'environnement, avec une faible incidence de nos activités de détail au profit des générations futures, et le caractère durable de nos produits, au sujet duquel nous informons aussi notre personnel.

En ce qui concerne l'environnement, nous mettons aujourd'hui l'accent sur quatre points relatifs à la consommation et la production d'énergie. En interne, nous nous assignons des objectifs afin de réduire de 20 % notre consommation d'énergie d'ici 2020 par rapport à 2008.

Nous le faisons en sensibilisant notre personnel. Nous conseillons ainsi d'éteindre la lumière lorsqu'on n'en a plus besoin.

Nous veillons aussi à des interventions sur l'infrastructure. Grâce à l'éclairage LED, nous avons aussi pu réduire de 30 % notre consommation d'énergie consacrée à l'éclairage.

Nous mettons l'accent sur les énergies renouvelables. Aujourd'hui, nous pouvons déjà couvrir 25 % de notre consommation grâce à des éoliennes et à des panneaux solaires. À terme, nous voulons amener ce pourcentage à 100 %.

Bien entendu, la consommation et la production demandent aussi un pilotage flexible de l'offre et de la demande. Aujourd'hui, nous menons un projet pilote avec de l'hydrogène. En cas de surplus d'énergie renouvelable, nous produisons de l'hydrogène et nous l'utilisons dans notre logistique interne pour nos chariots élévateurs fonctionnant à l'hydrogène. Il existe donc déjà aujourd'hui un lien entre l'énergie et la logistique interne ou la mobilité. De tels projets sont possibles grâce au soutien de projets européens tels qu'Interreg Waterstofregio 2.0 (Région hydrogène). Grâce à ce projet novateur, nous nous sommes rendu compte que la réglementation censée permettre la réalisation de tels projets innovants n'existe pas toujours. La demande de permis environnemental était une nouveauté, faute de cadre réglementaire. Une réglementation adaptée permettrait, selon nous, de faire avancer plus rapidement davantage de projets d'innovation.

Le groupe Colruyt a développé plusieurs activités relatives à l'efficacité du transport. Nous combinons notre transport. Contrairement à nos collègues et concurrents, nous ne disposons pas de camions frigorifiques,

mais de camions classiques dans lesquels nous plaçons des chariots réfrigérés. Jusqu'il y a peu, il s'agissait de chariots au CO<sub>2</sub>. Désormais, nous travaillons avec nos propres chariots réfrigérés innovants fonctionnant avec de la glace liquide. Nous pouvons ainsi réduire l'incidence climatique de 58 %.

Nous veillons aussi à assurer des livraisons silencieuses au moyen de transports électriques. Des projets de démonstration sont actuellement en cours. Nous voulons que le dernier kilomètre de nos transports se déroule dans un environnement silencieux.

En outre, nous rendons durable notre flotte de transport. Aujourd'hui, nous possédons un tracteur roulant au gaz naturel comprimé (GNC) et, à long terme, nous voulons disposer également de tracteurs électriques.

Dans le domaine des carburants alternatifs, le groupe Colruyt mise sur le GNC. Grâce à ce carburant de transition, nous pouvons nous attaquer aux particules fines. À long terme, nous voulons aussi nous attaquer aux émissions de CO<sub>2</sub>. C'est possible grâce à une émission zéro. Pour ce faire, nous comptons surtout sur le transport électrique, avec des véhicules roulant sur batteries ou à l'hydrogène. La station-service du futur sera, selon nous, un fournisseur d'hydrogène et l'électricité.

### **Demain, tous consomm'acteurs?**

**M. Olivier Devolder.** – Je suis responsable des activités «énergie» chez NSIDE, une *spin-off* de l'Université catholique de Louvain et de l'Université de Liège, spécialisée depuis une quinzaine d'années dans le développement de solutions logicielles, de solutions numériques d'aide à la décision, en particulier dans le secteur de l'énergie.

En toile de fond de nombreuses de nos activités, il y a le défi de la transition énergétique et l'objectif de fournir aux différents acteurs du système – consommateurs, producteurs, gestionnaires de réseau, gestionnaires de marché – des solutions d'optimisation leur permettant de mieux gérer cette transition et d'en tirer profit. Un élément structurant dans ce challenge est le passage d'un système où le consommateur est passif, n'interagit pas avec le système électrique, à une logique de consomm'acteur où le consommateur adapte sa consommation en fonction d'incitants, la disponibilité d'énergies renouvelables notamment, et devient de plus en plus un producteur, grâce à des panneaux photovoltaïques

notamment, le défi ultime étant de combiner les deux, via le stockage par exemple.

Nous avons donc cette logique de consomm'acteur, de flexibilité, qui peut vraiment se décliner à différents niveaux, à travers différents secteurs et différentes activités.

Le secteur industriel, gros consommateur d'électricité, a la possibilité d'offrir de la flexibilité au système électrique par le biais de déplacements et d'effacements de consommation en fonction, par exemple, de la disponibilité d'énergies renouvelables. Ce sujet a souvent été évoqué l'hiver dernier avec les risques de *black-out*.

Cette flexibilité industrielle peut s'exploiter de manière encore plus structurante, quotidienne, pour permettre une véritable intégration des énergies renouvelables. Pour cela, il faut prendre en compte la complexité de l'industriel, modéliser, prendre en compte les complexités de ses processus. Il y a une vraie valeur ajoutée à offrir des solutions d'optimisation aux industriels. Grâce à l'intervention de NSIDE, des industriels de différents secteurs peuvent planifier leur production, augmenter leur compétitivité, offrir des services au système électrique et intégrer plus d'énergies renouvelables.

Cet aspect de la flexibilité n'est pas restreint aux gros industriels. Il peut aussi se décliner à de plus petits niveaux de consommation, à des consommateurs tertiaires ou résidentiels. Le concept de *smart city*, par exemple, repose sur une logique de compteur intelligent, de domotique à la maison, pour une consommation plus intelligente. Il se décline également vers la logique d'écosystèmes énergétiques, de communautés énergétiques, qui investissent ensemble dans du renouvelable, dans du stockage, et essaient de gérer ce système, ce microréseau, de manière optimale, en interne et aussi par rapport au réseau. NSIDE est aussi très active sur ce plan, avec plusieurs projets sur des microréseaux, notamment en Région wallonne.

Il est aussi de plus en plus question de villes intelligentes. La mobilité est toujours davantage couplée à la question des énergies renouvelables avec le développement des véhicules électriques. Deux mondes se rencontrent, cette évolution entraînant là encore beaucoup de challenges et la nécessité d'être un consommateur actif, qui charge son véhicule de manière optimale en fonction de la disponibilité des énergies renouvelables.

Consommer vert avec un véhicule électrique suppose d'adapter son chargement à cette disponibilité, par exemple, à l'échelon local, en fonction de la production solaire. Le véhicule électrique donne lui aussi, à certains moments, la possibilité de réinjecter l'électricité sur le réseau via les batteries lorsque celui-ci manque d'énergie. Il s'agit donc d'une véritable source de flexibilité, mais, en pratique, elle demande des solutions logicielles, des solutions d'optimisation, pour permettre une utilisation facile pour les consommateurs.

Ces exemples montrent que la logique de consomm'acteurs, qui consiste à s'orienter vers des consommateurs plus flexibles, plus intelligents, est un élément important pour réussir le pari de la transition énergétique et intégrer le renouvelable à grande échelle. Cependant, pour passer du concept à la réalité de consomm'acteurs, il faut réussir une deuxième transition, celle du numérique, du digital, et exploiter le plus possible les solutions d'optimisation.

### **Le rôle de l'industrie dans la transition énergétique**

**M. Jean-Marie Postiaux.** – Solvay n'est sans doute plus l'entreprise chimique que vous avez en tête. Elle produit encore de la soude, mais beaucoup de choses ont changé. Solvay emploie aujourd'hui 31 000 personnes sur 51 sites répartis dans 145 pays. Elle fait 12 milliards de chiffre d'affaires et enregistre 2 milliards de résultat. Elle émet 7,26 kilos de CO<sub>2</sub> par euro de résultat. C'est un objectif en soi.

Nous sommes conscients que la croissance de la population va exercer une pression de plus en plus forte sur l'ensemble des environnements. Nous devons tout mettre en œuvre pour que les gens puissent vivre en diminuant leur empreinte totale. En outre, les ressources naturelles sont incontestablement limitées. La chimie peut aider beaucoup à réduire voire annuler l'utilisation des ressources naturelles non renouvelables. C'est toujours l'innovation, c'est-à-dire la recherche scientifique et technologique, qui doit être le moteur du progrès.

Solvay touche à peu près tous les domaines d'activités. Il n'y a que 400 ou 500 grands groupes mondiaux qui contrôlent environ 85 % des flux entre les producteurs dont le nombre est compris entre un et deux milliards, et six milliards de consommateurs. Quand on est une grande entreprise, on a une grosse responsabilité sur la gestion globale des ressources. Nous sommes actifs dans tous les secteurs: l'automobile, l'aéronautique, les

biens de consommation, les autres industries, l'alimentation, l'agriculture, le bâtiment, l'énergie, l'environnement. Toute la transition énergétique de Solvay est concentrée dans cet avion qu'est le Solar Impulse 2, qui a fait un tour du monde en deux ans uniquement à l'aide de l'énergie solaire. C'était une aventure personnelle pour Bertrand Piccard mais c'est aussi la concrétisation de la croyance que la technologie peut apporter énormément de changements si on le décide. Les matériaux sont plus légers. On remplace en effet tous les métaux. On travaille actuellement sur un moteur de voiture électrique uniquement en matériaux composites. Il s'agit de polymères. Plus aucune pièce de métal n'est prévue et tout sera complètement recyclable.

Le stockage de l'énergie va devenir un enjeu fondamental. Il faudra en effet stocker, quand on n'en a pas besoin, l'énergie qu'on produit. Nous travaillons sur la capacité des batteries, mais aussi sur le numérique qui a de plus en plus d'incidence sur la manière dont on peut faire fonctionner l'ensemble des procédés.

Notre principal client n'est plus Saint-Gobain, mais Apple. Nous travaillons beaucoup sur les fluides, les produits chimiques qui permettent d'améliorer les performances de tous les types de moteurs. Nous voulons tout faire pour réduire la consommation absolue d'énergie, tout en produisant toujours la même chose.

Nous travaillons sur deux aspects, sur l'offre tout d'abord.

De plus en plus, nous vendons des solutions et plus des produits. Nous offrons des solutions d'allègement, de meilleur fonctionnement et d'optimisation des ressources chez tous les clients. Notre objectif premier n'est pas tellement de réduire notre empreinte énergétique, mais de parvenir à diminuer celle des entreprises que nous avons pour clients.

Notre deuxième objectif est de travailler sur nos propres processus et donc d'améliorer nos propres manières de fonctionner. Ce n'est peut-être pas très clair, mais vous pouvez facilement trouver des informations dans les rapports disponibles sur internet. Nous poursuivons trois grands groupes objectifs, parmi lesquels on retrouve l'énergie et le climat. Le premier consiste à agir de manière responsable, ce que fait l'industrie chimique depuis les années 1990 environ. Nous œuvrons ainsi à la réduction de notre empreinte CO<sub>2</sub>. Nous produisons environ onze millions de tonnes de CO<sub>2</sub>. J'ai parlé des sept kilos par euro de résultat. L'objectif

est de les réduire de 40 % pour 2025. Il y a deux autres objectifs que je ne passerai pas en revue.

Si vous consultez nos rapports, vous verrez que nous voulons que, d'ici 2025, la moitié de notre portefeuille "produits" apporte plus de solutions que de problèmes. Nous analysons chaque coupe produit-marché et nous regardons si, avec son empreinte écologique et son acceptation sociale, ce produit apporte vraiment une solution à la collectivité. Nous nous retirons des produits qui n'apportent pas de solution et nous investissons dans ceux qui peuvent en offrir. Il y a deux ou trois autres engagements qui ne sont pas à l'agenda.

Voilà quelle est notre vision de cette transition. Il est donc clair que nous avons un grand rôle à jouer dans la réduction de l'empreinte écologique.

**M. Björn Crul** (*en néerlandais*). – Approfondissons certains points.

Puis-je m'adresser à vous en premier lieu, Monsieur Pattijn? Qu'est-ce qui incite le plus vos clients, entreprises et organisations, à privilégier les solutions durables et les sources d'énergie alternatives dans le cadre de leurs investissements?

**M. Pedro Pattijn** (*en néerlandais*). – Nous constatons que nos clients, lorsqu'ils doivent procéder à des choix dans des projets de nouvelle construction ou de rénovation énergétique, réalisent une analyse multicritère. Parmi nos clients, nous distinguons deux catégories: les précurseurs et les suiveurs. Pour la première catégorie, le caractère durable est fondamental, pour l'autre, il est plutôt un habillage. Il est essentiel d'encourager les précurseurs qui placent la durabilité en tête des critères les plus importants de leur décision. La durabilité étant aussi synonyme de confort, leur réflexion portera non seulement sur l'énergie, mais aussi sur l'entretien de leurs bâtiments; ils prennent surtout en compte les coûts à long terme, dans une analyse du cycle de vie.

Pour beaucoup, les subventions sont un incitant supplémentaire, mais pas une condition, surtout chez les précurseurs. Ces derniers se lancent d'ailleurs eux-mêmes à la recherche active de moyens financiers qui sont heureusement disponibles tant au niveau belge que dans le contexte de l'Europe. Les subventions sont certainement pour eux une incitation à aller de l'avant, mais ils sont déjà convaincus. Alors qu'auparavant, le contexte économique était centré sur la survie, il s'agit aujourd'hui de

survivre en misant pleinement sur la durabilité et en érigeant cette dernière au rang de priorité stratégique.

Mais nombreux sont aussi les suiveurs qu'il y a lieu de convaincre en créant un cadre stimulant, sans tomber, bien sûr, dans des systèmes de subventionnement excessif, avec tous les effets négatifs qui en découlent.

**M. Björn Crul** (*en néerlandais*). – Monsieur Cautaeerts, nous avons vu que Colruyt fait énormément de choses et dans des domaines très diversifiés. Dans quelle mesure les subventions influencent-elles vos décisions? Est-ce la cerise sur le gâteau?

**M. Jonas Cautaeerts** (*en néerlandais*). – Je partage l'avis de M. Pattijn. Les subventions sont un incitant supplémentaire à la réalisation de tels projets. C'est dans un souci d'efficacité que nous nous refusons à utiliser l'argent des subventions pour des projets sans avenir qui n'ont aucune pertinence à long terme.

**M. Olivier Devolder**. – Par rapport aux questions de flexibilité dont on a vu l'importance ici, les grands consommateurs d'énergie font face à une triple complexité. La première est technique: les processus industriels sont prévus pour produire le plus possible, satisfaire le plus de clients. Comment intégrer la logique de flexibilité? Comment montrera-t-on qu'on a fait mieux que l'année passée?

**M. Björn Crul** (*en néerlandais*). – J'en arrive à la vision actuelle de l'énergie. Comment la concrétisons-nous en Belgique? Comment faisons-nous en sorte que les Régions et l'autorité fédérale y travaillent de concert?

Monsieur Pattijn, vous avez, dans votre présentation, fait référence au Danemark qui a défini une vision claire et l'a déclinée en actions concrètes. Qu'attendez-vous concrètement d'une vision énergétique en Belgique?

**M. Pedro Pattijn** (*en néerlandais*). – Il faut avant tout articuler les actions les unes aux autres pour parvenir à une politique cohérente. Il faut appliquer le principe du fonctionnement en cascade. Une politique cohérente suppose qu'un important cadre stratégique soit défini au niveau fédéral, qu'il s'articule sur la vision des Régions et trouve un prolongement au niveau des villes. Les villes adhèrent certes la Convention des maires pour le climat et l'énergie, mais n'ont jusqu'à présent qu'un rôle assez

passif. Il convient de développer beaucoup plus activement des stratégies énergétiques et des plans antiréchauffement, y compris au niveau des villes. Le rôle d'une ville doit être en concordance avec les projets de la Région flamande. L'interaction transversale est essentielle.

C'est là que le bât blesse dans certains domaines. Prenons l'exemple de la réglementation sur les performances énergétiques: le cadre est uniforme, mais des différences apparaissent entre les Régions, ce qui est contre-productif.

Il en va de même avec les instruments de mesure de la durabilité auxquels les précurseurs, soucieux de leur image, attachent une grande importance. Les deux entreprises représentées ici sont des dignes représentantes de la catégorie des précurseurs. Contrairement aux Pays-Bas, la Belgique n'a pas d'instrument uniforme de mesure de la durabilité; elle doit donc utiliser des standards européens ou américains.

Il est vraiment capital de mettre en place des cadres de référence communs, d'une part, pour contraindre les suiveurs à faire mieux – la réglementation sur les performances énergétiques en est un bel exemple – et, d'autre part, pour soutenir les précurseurs grâce à une vision à long terme et à un système financier capable de favoriser les investissements, par exemple dans des réseaux de chaleur.

Les investissements à long terme peinent aujourd'hui à s'imposer en raison du prix excessivement bas des énergies fossiles. Nous avons besoin d'un cadre légal, mais aussi d'un cadre financier qui ne repose pas uniquement sur des subventions. Il convient surtout de rendre moins attrayante l'alternative que sont les carburants fossiles.

**M. Björn Crul** (*en néerlandais*). – Qu'attendez-vous de cette vision énergétique, Monsieur Koninckx? Que doivent faire – ou ne pas faire – les autorités?

**M. Peter Koninckx** (*en néerlandais*). – Il y a la vision énergétique à long terme et celle à court terme. À cet égard, il est nécessaire d'assurer très rapidement la sécurité d'approvisionnement. La situation est assez précaire dans notre pays et chez nos voisins, la capacité de réserve diminue fortement en raison de la mise hors service des anciennes centrales telles que les centrales au charbon et les centrales nucléaires. Si, au cours de l'année prochaine, on n'investit pas dans une capacité de soutien

(*back-up*), la capacité disponible sera insuffisante en 2020 et nous raterons la sortie programmée du nucléaire. Il faut donc travailler à un mécanisme de marché pour la capacité de soutien.

Quant au long terme, l'essentiel à nos yeux est une vision énergétique stable, une vision qui perdure au-delà des gouvernements. Après la libéralisation intervenue dans les années nonante, on n'a plus assez investi en Belgique parce que chacun a adopté une attitude d'attentisme parce que la sortie du nucléaire est restée incertaine pendant des années. Dans notre domaine, les grands investissements sont nécessairement accompagnés d'un business plan portant sur une trentaine d'années. Si la vision énergétique est revue à tout bout de champ, ces investissements ne seront pas réalisés. Nous avons donc besoin d'une vision énergétique portée par tous, y compris l'industrie et la population, et stable, au-delà des changements de gouvernements.

Cette vision doit aussi inclure une perception claire du mix énergétique. Celui-ci influence fortement le coût final que nous supportons tous. Il importe que notre choix indique clairement l'orientation que nous voulons donner au système.

Concernant le choix des technologies, je propose, plaidant ainsi un peu contre ma propre chapelle, de ne pas le déterminer à l'avance, mais de laisser autant que possible libre cours à l'innovation. Nous n'avons pas toutes les réponses quant aux solutions qui seront adoptées en 2050. Cette vision doit donc, dans la mesure du possible, être indépendante de la technologie, mais comporter des objectifs clairs.

La question, plus européenne que belge, du prix du CO<sub>2</sub> a également été abordée. Il est clair que le mécanisme du système d'échange de quotas d'émission ne fonctionne pas. En effet, un prix de seulement 7 euros par tonne de CO<sub>2</sub> n'est pas suffisamment attractif. En Allemagne, où la transition énergétique est pourtant la plus avancée, les émissions de CO<sub>2</sub> n'ont pas baissé, parce que les centrales au charbon continuent à tourner et que les centrales au gaz restent absentes du marché.

Il devrait également y avoir des objectifs contraignants en termes d'efficacité énergétique. C'était surtout problématique jusqu'à l'année dernière, mais la situation s'améliore. Éviter la surconsommation d'électricité est bien entendu la meilleure façon de combattre les émissions de CO<sub>2</sub>.

Donc, il reste beaucoup à faire dans ce domaine. Il s'agit d'environ 50 % des émissions totales de CO<sub>2</sub> provenant de l'industrie, des bâtiments, etc.

**M. Björn Crul** (*en néerlandais*). – Si je vous comprends bien, nous ne sommes pas encore prêts.

**M. Peter Koninckx** (*en néerlandais*). – Nous sommes au début de la transition énergétique. Nous croyons fermement qu'une fois les systèmes électrifiés, ce qui offrira de très nombreuses nouvelles solutions, la numérisation et l'automatisation permettront encore d'améliorer l'efficacité. Sur ce point, je rejoins entièrement mes collègues de NSIDE.

Je dirai, pour conclure, que les incitants actuels, les mécanismes de subvention pour les énergies renouvelables, fonctionnent bien. Une subvention sert à lancer et non à maintenir une nouvelle technologie. Des progrès sont enregistrés à l'échelon européen et en Belgique, mais la réalisation des futurs projets éoliens sur terre sera très difficile. Les mécanismes d'obtention des permis actuels doivent autant que possible être simplifiés, de façon à ce que les projets prévus puissent effectivement être réalisés.

Encore une petite remarque, concernant l'efficacité thermique de la production d'énergie, que l'on obtient, non seulement en produisant de l'électricité, mais aussi en réutilisant la chaleur résiduelle; c'est ce que, dans le monde de l'industrie, l'on nomme la cogénération. Je constate que lorsque les certificats de cogénération expirent, les centrales de cogénération ferment et on en revient alors aux chaudières classiques. En tant qu'énergéticien, mon cœur saigne, car les chaudières classiques sont loin d'être optimales quant aux émissions de CO<sub>2</sub>. Il faudra donc continuer à promouvoir suffisamment la cogénération.

**M. Björn Crul**. – Je vous pose la même question, Monsieur Postiaux. Quelles sont vos principales demandes à l'égard des décideurs politiques?

**M. Jean-Marie Postiaux**. – Depuis le mois de juillet, nous n'avons plus d'activités industrielles en Belgique. Les grosses unités de production, qui consomment énormément d'énergie, ont été vendues, d'abord sous forme de *joint venture* puis à Eneos, opérateur pétrolier.

Cela dit, mon métier est de faire du lobbying, notamment politique. L'année dernière et les années précédentes, nous nous sommes efforcés de

faire comprendre que l'industrie électro-intensive, qui consomme l'électricité en tant que matière première, supportait très mal les variations de charge découlant de la subvention octroyée aux énergies renouvelables.

Il ne faut pas se tromper de débat. L'énergie est un bien public, à l'instar de l'air et de l'eau, et a donc droit à une régulation particulière destinée à lui assurer une sécurité d'approvisionnement dans de bonnes conditions et à des prix compétitifs ou du moins soutenables.

Ce qui nous a beaucoup chagrinés en tant qu'industriels, c'est le fait que différents lobbies et niveaux de pouvoir devaient effectuer une sorte d'arbitrage pour répartir cette charge, que l'on voulait faire peser sur un certain nombre d'entreprises. Je trouve cela malsain. Il est très difficile de décider d'investir dans un pays sans savoir comment les coûts vont évoluer dans les cinq ou dix années à venir. Les patrons ont beaucoup de mal à l'accepter. Il faut un cadre qui assure une certaine vision, donc une certaine sécurité, quant au contrat qui sera conclu avec le pays ou avec les différentes autorités du pays, de façon à pouvoir bénéficier d'un avenir énergétique correct. Si l'on devait, un jour, réinvestir en Belgique, cette insécurité concernant l'approvisionnement énergétique serait un obstacle majeur. C'est très grave.

Il s'agit donc d'un premier élément très important. Il faut savoir que le paysage industriel souffre beaucoup de cette instabilité relative au cadre que donnent les autorités à l'approvisionnement énergétique.

**M. Björn Crul.** – Vous estimez donc qu'une sorte de contrat devrait être établi entre les entreprises et les autorités.

**M. Jean-Marie Postiaux.** – Il y a eu des essais. Combien de pactes énergétiques n'a-t-on pas essayé de faire signer en Belgique? Mais ils changent, ce qui pose problème. Une centrale pour produire de l'électricité, ce n'est pas un iPhone! On ne change pas tous les six mois! Il faut savoir ce que l'on veut. C'est essentiel.

Le deuxième élément, dont on a beaucoup parlé, c'est la demande d'EDORA et d'ODE d'intégrer cette politique au niveau belge. C'est un minimum. Nous plaignons pour qu'elle le soit au niveau du nord-ouest de l'Europe: Pays-Bas, Allemagne et France. Cette zone se caractérise par une diversification des sources d'approvisionnement et par l'existence d'un certain marché, car la structure industrielle et de consommation est assez similaire.

Je plaide donc, comme EDORA, en faveur de l'établissement de réelles politiques énergétiques en Belgique. C'est essentiel.

Si ces deux conditions sont remplies, la vision de l'avenir sera déjà bien meilleure et il sera possible d'attirer les entreprises qui ont besoin d'énergie – tout le monde en a besoin – et qui ont envie de s'investir en Belgique.

**M. Björn Crul.** – Quel est votre point de vue, Monsieur Devolder?

**M. Olivier Devolder.** – Je vais aller dans le sens de M. Postiaux. Il faut s'atteler à une plus grande intégration au niveau européen. L'intégration des marchés de l'énergie est en marche depuis un certain nombre d'années, mais doit se poursuivre. La notion d'interconnexion est également essentielle, le but étant de faciliter l'échange d'énergies. Des projets comme NEMO et ALEGrO sont importants.

Un autre élément à prendre en compte est l'uniformisation de la régulation. En travaillant avec de gros industriels au niveau européen, on se rend compte qu'en raison des différences “régulatoires” existant d'un pays à l'autre, non seulement il est difficile de mettre en place une politique renouvelable au sein de groupes industriels, mais que des situations de dumping énergétique peuvent en outre apparaître au sein même de l'Union européenne, ce qui n'est pas spécialement le but recherché...

Ce que je viens de dire concerne l'aspect européen de la question, mais une réelle vision énergétique n'en est pas moins indispensable à l'échelon belge. En effet, nous nous dirigeons aussi vers un monde énergétique de plus en plus local. Le besoin d'une vision relative, par exemple, à une production décentralisée s'exprime en tout cas de plus en plus. Les énergies renouvelables se développent, de même que certaines flexibilités sur le plan local. Ces objectifs doivent être réalisés au niveau des régions, des pays.

On a déjà parlé de l'aspect “mobilité”. La fiscalité liée à la mobilité doit aussi être prise en compte. Si nous nous dirigeons vers une mobilité verte, la fiscalité doit suivre. C'est aussi un défi important en termes de régulation.

**M. Björn Crul** (*en néerlandais*). – Monsieur Cautlaerts, qu'espère le groupe Colruyt?

**M. Jonas Cautaerts** (*en néerlandais*). – Nous sommes aujourd’hui, par exemple, confrontés à une sorte de morcellement entre la Flandre et la Wallonie. Il est plus facile de construire une station-service en Flandre qu’en Wallonie, sans même parler de la Région de Bruxelles-Capitale. Une normalisation est nécessaire à cet égard; la Belgique doit avoir une vision commune de la réglementation.

Par ailleurs, nous avons actuellement un réseau électrique et un réseau de gaz naturel. Nous devons, à l’avenir, nous baser sur le point de vue de l’utilisateur. Nous aurons un mix d’électricité et de gaz naturel, combiné aux technologies de l’information. Actuellement, la réglementation n’est, hélas, pas encore adaptée à un mix entre les deux réseaux existants.

Comme l’a dit mon collègue, il existe de grandes différences à l’échelon européen. Nos certificats verts diffèrent trop fortement de ceux des pays voisins. Par conséquent, certaines technologies percent davantage chez eux qu’en Belgique.

**M. Björn Crul** (*en néerlandais*). – Vous plaidez donc aussi pour une harmonisation à l’échelon européen?

**M. Jonas Cautaerts** (*en néerlandais*). – Oui.

## **Panel de sénateurs et de députés**

### **Énergie et transversalité: quelle approche politique pour relever le défi énergétique belge?**

**M. Bram Claeys** (*en néerlandais*). – Nous attendons avec impatience la réponse du panel politique concernant l’appel – explicite, intéressant et varié – émanant du panel des entreprises belges pour une vision énergétique claire et une politique énergétique dans le contexte belge, européen et international.

Je donne volontiers la parole aux décideurs. Nous avons demandé aux différents partis politiques présents au sein des parlements d’expliquer leur point de vue sur la façon de faire avancer la discussion politique sur le pacte énergétique en Belgique. Nous sommes très heureux de les accueillir aujourd’hui et attendons le débat avec impatience.

**M. Björn Crul** (*en néerlandais*). – Monsieur Beenders, où en sommes-nous aujourd’hui avec la vision énergétique? Quelle est, pour vous, la priorité?

**M. Rob Beenders (sp.a)** (*en néerlandais*). – Je m’appelle Rob Beenders et je siège aussi au Parlement flamand. Ce matin, le panel comprenait six membres et maintenant, neuf. Le spectre politique est donc un peu plus complexe. La première priorité à laquelle le monde politique doit répondre est le besoin énorme de stabilité et de garanties à long terme. Il est midi cinq à cet égard. Il y a d’excellentes impulsions en provenance du terrain. Le monde politique a pour rôle clé d’assurer l’ancrage à long terme. Aujourd’hui, le défi est de faire en sorte de pouvoir donner des garanties à long terme et de manière concertée.

Pour ma part, une fois que nous aurons conclu le pacte énergétique à tous les niveaux – ce que nous ambitionnons – celui-ci pourra même sortir de la sphère politique, de manière à ne plus être remis en question en cas de victoire d’autres formations politiques lors de prochains scrutins.

**M. Björn Crul**. – Madame Waroux, quelle est votre perception de la situation actuelle? Quelle est, selon vous, la priorité?

**Mme Véronique Waroux (cdH)**. – Je suis membre du Parlement de Wallonie, du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et du Sénat.

Je suis très inquiète et souligne souvent l’urgence d’agir. Je me réjouis donc particulièrement de l’organisation de ce colloque et remercie les entreprises d’avoir fait un pas vers nous aujourd’hui pour nous montrer les choses qui bougent.

Au niveau politique, notre souci est que nous travaillions chacun dans notre Région, sans vision commune. Nous aimerions travailler davantage avec le pouvoir fédéral pour dégager, ensemble, une vision à long terme.

L’idée d’un Pacte national «Climat» ou d’un Pacte énergétique national est intéressante, car un tel pacte permettra à tous les niveaux de pouvoir de voir s’il existe une cohésion entre leurs politiques respectives et d’harmoniser les façons de travailler. Aujourd’hui, les Régions utilisent même un vocabulaire différent. C’est grâce aux travaux particulièrement utiles d’une commission du Sénat sur le climat que nous avons pu nous

apercevoir des discordances qui existent entre les politiques. Il est temps de développer une action commune.

Deux points me paraissent prioritaires: la sécurisation des investissements et l'adaptation des réseaux. Or, si nous ne disposons pas d'un plan global clair, nous ne pourrions pas réaliser rapidement cette adaptation des réseaux, pourtant indispensable si nous souhaitons également accepter de petits producteurs.

**M. Björn Crul.** – Monsieur Crucke, je vous adresse les mêmes questions.

**M. Jean-Luc Crucke (MR).** – Je trouve ce débat passionnant. Je ne vous dirai pas que tout a été fait, mais c'est justement pour cela que le défi est passionnant. Le temps est certes compté parce que 2020, c'est demain et 2030, c'est après-demain. Ce chantier ne concerne pas que les politiques; il faut vraiment développer un processus de participation public-privé. Cela nous oblige à sortir des clichés habituels "gauche-droite" et peut-être même "Wallons-Flamands".

Ce qui me passionne dans ce dossier, c'est que la responsabilité ne saurait être reportée sur les autres. Plus question de dire "*Het is mijn schuld niet, het is de schuld van de Walen!*" ou inversement. Fini de rejeter la faute sur Mme Marghem ou sur M. Tommelein! Il faut abandonner cette logique. Chacun, à l'endroit où il se trouve – qu'il s'agisse d'un Parlement wallon, flamand, bruxellois ou fédéral –, a sa part de travail à accomplir et la coordination est indispensable.

Chacun doit définir sa propre logique d'évolution. Il y a très peu de dossiers où j'entends autant parler d'innovation, d'intelligence, de capacité, de rénovation des réseaux. N'est-ce pas passionnant? J'ai même entendu le représentant de Solvay affirmer que l'on pourrait réinvestir un jour en Belgique, si certaines conditions sont remplies. Agissons donc ensemble pour qu'il en soit ainsi. Je suis en tout cas tout disposé à le faire, sans attendre que quelqu'un d'autre en prenne l'initiative.

**M. Björn Crul** (*en néerlandais*). – Monsieur Bothuyne, quelles sont pour vous les priorités?

**M. Robrecht Bothuyne (CD&V)** (*en néerlandais*). – Nous sommes confrontés à un défi de taille. Nous devons réaliser la sortie du nucléaire. L'Union européenne de l'énergie constitue une priorité. Nous devons

aussi atteindre les objectifs climatiques, alors que la Belgique, la Flandre, la Wallonie et Bruxelles sont loin d'atteindre tous les objectifs fixés à ce niveau. Mais il y a de l'espoir, parce que les points de vue politiques sont assez convergents. Nous voulons relever les défis et nous y atteler ensemble. Un pacte énergétique a été inscrit dans l'accord de gouvernement tant fédéral que flamand et nous avons, dès 2015, rédigé une résolution qui trace la voie vers un pacte énergétique. Force est malheureusement de constater que nos gouvernements n'ont pas pu traduire cette urgence en décisions rapides.

Il y a cependant une bonne nouvelle. Le 1<sup>er</sup> décembre, cette semaine donc, le ministre flamand de l'Énergie présentera déjà sa vision pour l'avenir. C'est une base de discussion, tout d'abord en Flandre, puis avec les autres entités fédérées et, enfin, avec l'État fédéral.

Notre résolution prévoit notamment que nous devons nous atteler à la création d'une commission parlementaire interfédérale de l'énergie. Nous ne nous rencontrons jamais et il faut y remédier, car en fait, nous ne savons pas ce que projettent la Wallonie et Bruxelles, et vice-versa.

**M. Björn Crul** (*en néerlandais*). – Devons-nous institutionnaliser ODE et EDORA pour rendre la chose possible?

**M. Robrecht Bothuyne (CD&V)** (*en néerlandais*). – S'il s'agit de subventions et de financement, je suis obligé de vous décevoir, mais pour le reste, nous pouvons effectivement institutionnaliser ce panel.

**M. Björn Crul** (*en néerlandais*). – Monsieur Gryffroy, où en sommes-nous en termes de vision énergétique? Quelle est, à vos yeux, la priorité?

**M. Andries Gryffroy (NVA)** (*en néerlandais*). – Une transition énergétique prend du temps: entre vingt et trente ans. En 2003 et 2004, nous ne tenions pas semblables réunions. Pour moi, la transition énergétique a commencé voici quelques mois. Le grand défi est de savoir comment celle-ci peut être réalisée en 25 ans. Il s'agit en effet aussi de la sortie du nucléaire.

Il manque toujours des chiffres. Le réseau Elia peut parfaitement traduire la situation concernant le transport, mais on ignore souvent ce qui se passe à un niveau inférieur. En effet, Elia ne mesure pas ce que le vent, le soleil et la biomasse peuvent produire au niveau de la distribution. Si

nous cherchons la vision d'avenir de la transition énergétique, il reste quelques points d'interrogation. On peut définir des options. Le politique choisira donc, en fonction du groupe cible, des options qui doivent être soutenues.

Il y a deux ans, le Parlement flamand a adopté une résolution relative à une vision énergétique et à un pacte énergétique. Nous avons prévu une période de concertation avec le gouvernement fédéral, ce niveau étant également responsable du transport et de la production. Le pouvoir fédéral doit aussi formuler une vision et élaborer un pacte, mais les choses n'évoluent guère. Les Régions ont en tout cas, dans de nombreux domaines, des compétences qui leur permettent de progresser. Je pense notamment à l'efficacité énergétique, aux énergies renouvelables, aux relations avec les gestionnaires des réseaux de distribution. Le Parlement flamand a franchi une étape avec la résolution «Climat», adoptée la semaine dernière par les cinq partis. C'est, à mes yeux, le début de la nécessaire transition énergétique.

**M. Philippe Henry (Ecolo).** – Il y a une grande urgence. L'Accord de Paris a en effet été signé et l'ensemble des gouvernements, y compris en Belgique, se sont ainsi engagés à prendre des mesures visant à limiter le réchauffement global à deux degrés voire moins. Cet accord implique toutefois de changer très vite et très fort. La transition doit donc être assez rapide. Or l'action politique actuelle n'est pas du tout en phase avec cet objectif. Il est nécessaire d'agir beaucoup plus rapidement.

Il existe certes des éléments positifs. Nous avons entendu les exposés qui montrent que des choses se font dans les entreprises. Nous entendons aussi une prise de conscience et une volonté d'opter pour davantage de renouvelable voire uniquement du renouvelable, pour plus d'efficacité énergétique et pour la décarbonisation de la société et des processus industriels. Cela commence à être presque consensuel. Le problème, c'est le rythme. Si on vise l'échéance prévue dans l'Accord de Paris, soit 2050, les constats s'aggravent beaucoup plus vite que notre action. Il suffit de suivre tous les jours l'actualité. On constate par exemple les problèmes de reformation des glaces en Arctique. Cela devient très inquiétant aujourd'hui même.

Notre système institutionnel, tel qu'il fonctionne avec des compétences réparties entre les Régions et l'État fédéral, manque d'un minimum de coordination. C'est pourquoi nous soutenons depuis longtemps, dans les

différents parlements, la demande d'un pacte énergétique national. Il s'agirait d'un cadre minimum pour toute la Belgique sur la base duquel chacun exercerait ses compétences. Il peut prendre différentes formes. Cela nécessite de la bonne volonté de tous les gouvernements qui, aujourd'hui, ne s'expriment pas vraiment clairement.

**Mme Christie Morreale (PS).** – Le défi est en effet colossal. Nous devons d'urgence travailler sur notre vision à moyen et long termes, car nous devons réfléchir à nos actions et à nos projets d'investissement jusqu'à 2050 voire au-delà. Nous devons aussi mettre en place des balises pour relever le défi climatique.

En Belgique, nous avons toutefois perdu cinq ans à nous regarder le nombril. Nos évolutions institutionnelles et nos disputes internes n'arrangent rien alors que nous ne sommes qu'un tout petit pays sur le globe. Pourtant, nous avons des enseignements à tirer de ces échecs. Cette page doit être tournée. La question de la refédéralisation ne se pose malheureusement pas. Nous devons travailler pour transcender. C'est le mot qui doit primer dans notre réflexion. Nous devons nous rendre compte que des intérêts supérieurs, dont le défi climatique, dépassent ceux des partis. Sauver l'humanité est quand même beaucoup plus important que la question de savoir comment on va répartir le *burden sharing* et que passer des mois à s'étriper un peu.

Nous devons tirer des enseignements de ces échecs et nous dire que nous avons intérêt à adopter une logique permettant à chacun – entités fédérées et pouvoir fédéral, quelles que soient les asymétries politiques – d'être gagnant. Pour la Wallonie, c'est un gros défi. En effet, à partir de janvier, elle assurera la présidence de la Commission nationale climat.

Nous devons assurer davantage de transparence et de convergences avec les secteurs. L'administration travaille, mais aucun calendrier n'a été établi au niveau politique. La méthode devra être claire. Nous devons travailler dans un climat de confiance, sur des propositions, notamment au Sénat. Dans l'évolution institutionnelle de la Belgique, cette assemblée pourra peut-être jouer un rôle central pour améliorer les rouages et faire en sorte qu'on se concentre sur l'essentiel.

**M. Björn Crul (en néerlandais).** – J'entends, d'un côté, M. Beenders dire que le temps presse et, de l'autre, M. Gryffroy dire que la transition

énergétique prendra un certain temps, entre 20 et 25 ans. Que devons-nous faire aujourd'hui?

**M. Andries Gryffroy (NVA)** *(en néerlandais)*. – Le temps presse plus qu'on ne le pense. En réalité, comme mon collègue du MR vient de le dire, l'objectif 2020 doit déjà être atteint demain. Il faut en effet huit ans pour obtenir l'autorisation requise et pour construire une éolienne en Flandre. Nous sommes presque en 2017 et, dans huit ans, nous serons en 2025.

Si je garde espoir, c'est uniquement parce qu'après 15 années sans véritable débat, il y en a maintenant un d'ouvert, surtout en Flandre. Je peux difficilement juger de ce qui se passe en Wallonie. Il y a deux points importants dans le débat mené en Flandre. Le premier concerne le black-out. Les citoyens se demandent si l'approvisionnement en électricité peut être garanti. Le second point porte sur l'augmentation des prix énergétiques. Il est tout à fait louable de demander au citoyen d'adhérer à une vision écologique, mais le citoyen ne le fera qu'à deux conditions: s'il sent la différence au niveau de son portefeuille et s'il peut disposer d'électricité à tout moment.

**M. Björn Crul** *(en néerlandais)*. – Mais vous dites que la prise de conscience est là.

**M. Andries Gryffroy (NVA)** *(en néerlandais)*. – En effet, la prise de conscience grandit au sein de l'opinion publique et c'est nécessaire, car, quelles que soient les mesures prises par les politiques, elles ne fonctionneront pas si elles ne bénéficient pas d'une adhésion suffisante. Le Parlement flamand débat de cette question depuis un an et diverses résolutions et décrets ont vu le jour. Le débat est ouvert, afin que nous puissions vivre dans un monde énergétique totalement différent dans 25 ans. Mais le temps nous est compté si l'on tient compte du fait que nous sommes supposés d'être déjà beaucoup plus loin dans trois ans, en 2020.

**M. Björn Crul** *(en néerlandais)*. – Monsieur Schiltz, où en sommes-nous selon vous par rapport à la vision énergétique? Quelle est la priorité?

**M. Willem-Frederik Schiltz (Open Vld)** *(en néerlandais)*. – Nous sommes en effet sur la voie du changement, mais le grand défi sera d'obtenir une image globale de l'ensemble de la transition: quels en sont les

coûts et profits, et de quelle manière partagerons-nous les coûts et les étalerons-nous dans le temps?

On doit également veiller à ce que cette transition ne soit pas seulement axée sur ceux qui peuvent investir beaucoup, mais qu'elle se traduise sur l'ensemble de la société. Les personnes disposant de revenus modestes doivent également avoir accès aux technologies permettant de rendre leur maison plus écologique et de réduire leur consommation. Je me rallie à l'orateur précédent: la transition doit être économique et rentable et, pour ce faire, l'autorité doit placer un certain nombre de balises.

L'approbation de la résolution sur le climat par le Parlement flamand la semaine dernière marque un tournant important. Cette résolution est moins vague et moins neutre que les précédentes. Un certain nombre de pistes concrètes ont été avancées. Les autres Régions et le niveau fédéral doivent à présent embrayer sur ce premier pas accompli par le Parlement flamand, afin que l'on puisse mener une politique cohérente.

Pour la première fois depuis longtemps, les politiques sont prêts à regarder au-delà des prochaines élections. Ils se rendent compte que, de toute façon, il n'y aura pas de transition s'ils ne proposent pas une vision à long terme et s'ils ne définissent pas un plan allant au-delà des prochaines élections. Les défis économiques et écologiques sont énormes, tout autant que les opportunités qui iront de pair. Si nous pouvons étendre au reste du pays l'impulsion qui a été donnée par la Flandre, notre région aura sa part de croissance économique et de développement écologique de pointe.

**M. Björn Crul** (*en néerlandais*). – Monsieur Bothuyne, vous avez présidé aux discussions sur la résolution “climat”. Celle-ci a été approuvée la semaine dernière, mais ce n'est qu'une résolution et non une politique. Que changera cette résolution?

**M. Robrecht Bothuyne (CD&V)** (*en néerlandais*). – Ce n'est en effet qu'une résolution, mais elle est largement soutenue. Elle a été rédigée par l'opposition et la majorité. Un certain nombre de tabous ont été brisés. Les différents partis ont progressé sur certains points, s'éloignant de leurs positions figées. C'est également le cas de mon parti.

Des lignes claires ont été tracées en matière d'énergie. La sortie du nucléaire comme point de départ du pacte énergétique et de la vision à long

terme est confirmée. Nous nous inspirons également des principes de base de l'union de l'énergie, où nous ne voyons pas la Belgique comme un îlot, mais comme une plaque tournante des énergies renouvelables produites en Europe. Nous voulons apporter une contribution importante et ambitieuse aux objectifs poursuivis par l'Europe en matière d'énergie renouvelable. Cette contribution concerne non seulement la production, mais aussi le développement accéléré des réseaux à haute tension et de l'infrastructure qui y est liée.

**M. Björn Crul** (*en néerlandais*). – L'approche dépassera le cadre de cette législature. Monsieur Beenders, cela accélérera-t-il la transition énergétique?

**M. Rob Beenders (sp.a)** (*en néerlandais*). – J'espère que chaque pas accompli en direction d'un pacte énergétique est un pas en avant. J'ai toutefois une préoccupation. Au début de cette législature, nous avons voté une résolution similaire visant à aboutir à un pacte énergétique. L'opposition a adopté une position constructive, précisément afin d'avancer et d'offrir certaines garanties à long terme aux investisseurs. Nous étions convenus d'une bonne méthode de travail afin de pouvoir conclure des accords également avec le niveau fédéral et les Régions. Or nous voyons à présent qu'après deux ans, cette résolution n'a mené à rien. C'est regrettable. J'espère dès lors que la résolution que nous avons votée la semaine dernière sera traduite dans une politique réfléchie. On ne peut s'en tenir à l'adoption d'une résolution. J'ai parfois l'impression que les parlementaires peuvent plus rapidement dépasser les clivages majorité-opposition que les membres du gouvernement. Les mêmes partis siègent au gouvernement flamand et au gouvernement fédéral, mais là, la situation est aujourd'hui bloquée. Nous devons faire en sorte de pouvoir prendre des décisions qui dépasseront le cadre de cette législature pour éviter de devoir mener à nouveau dans deux ans les mêmes discussions qu'aujourd'hui. J'aimerais obtenir des garanties à ce sujet.

**M. Björn Crul** (*en néerlandais*). – Monsieur Gryffroy, où en est-on avec la résolution et avec les travaux au niveau fédéral?

**M. Andries Gryffroy (NVA)** (*en néerlandais*). – La résolution a été votée il y a deux ans, à une large majorité. On n'a guère accompli de progrès depuis, en tout cas pour ce qui est des accords à conclure entre le pouvoir fédéral et les pouvoirs régionaux.

**M. Björn Crul** (*en néerlandais*). – Peut-être est-ce là que le bât blesse: les entreprises veulent avoir toutes leurs assurances sur le territoire belge.

**M. Andries Gryffroy (NVA)** (*en néerlandais*). – Si cela ne se passe pas bien au niveau fédéral, on peut au moins faire certaines choses au niveau régional. Le niveau fédéral n'a par exemple rien à voir avec l'efficacité des bâtiments, c'est une matière exclusivement régionale. L'énergie renouvelable également. Nous pouvons donc déjà nous atteler à ces matières. C'est pourquoi nous ne pouvons pas attendre le pacte énergétique fédéral. À un certain moment, nous devons définir notre facteur de charge pour les prochaines années. Le niveau fédéral devra dire comment cela se passera au niveau de la production, sauf en ce qui concerne l'énergie renouvelable qui relève de la compétence des Régions.

**M. Björn Crul** (*en néerlandais*). – En fait, c'est l'adage "tout ce que nous faisons nous-mêmes, nous le faisons mieux".

**M. Andries Gryffroy (NVA)** (*en néerlandais*). – Nous avons pensé pouvoir aller plus vite. Nous menons des discussions avec le niveau fédéral pour voir comment nous pouvons avancer, mais cela ne fonctionne pas de manière optimale.

Par ailleurs, nous demandons souvent au ministre fédéral compétent de vérifier quel contenu sera donné aux options, afin que, dès que les deux niveaux auront terminé leur travail, on puisse décider à quelle option on donne la préférence. Le niveau fédéral devra finalement compléter la demande des Régions.

Je vous donne un exemple. Francfort, qui n'est pourtant pas une petite ville, a moins de compétences que la Flandre, mais parvient à faire des choix clairs. Comme la Flandre est compétente en matière d'efficacité énergétique, d'énergie renouvelable et de distribution, elle peut à présent aller de l'avant dans ces matières.

**M. Björn Crul** (*en néerlandais*). – Nous reviendrons tout à l'heure sur la coopération interfédérale.

(*Poursuivant en français*) Du côté de la Wallonie, j'ai lu que l'on avait élaboré le plan "Air-Climat-Énergie" (PACE). Monsieur Crucke, selon le ministre flamand, la Wallonie est plus avancée que la Flandre et le PACE est efficace. Cela n'arrive pas si souvent.

**M. Jean-Luc Crucke (MR).** – Je ne reprocherai certainement pas à M. Tommelein de considérer que la Flandre accuse un retard sur la Wallonie dans ce dossier. Je ne m'en réjouis pas. Je reste toutefois prudent: beaucoup de plans sont élaborés et à force de faire des plans, on finit par se planter! Je préfère que l'on plante, dans le sens agricole du terme, pour faire pousser des choses plutôt que de théoriser, comme on le fait beaucoup trop en Wallonie.

Cela dit, j'ai tendance à penser que, dans ce domaine, le débat n'est pas marqué par le clivage entre majorité et opposition. Comme je l'ai encore dit au ministre-président wallon, Paul Magnette, la semaine dernière, j'insiste pour que dans le dossier climatique et énergétique, on dépasse la logique «gauche-droite», «socialistes-libéraux» pour privilégier l'efficacité.

Je ne suis cependant pas aveugle non plus et un dossier m'inquiète énormément du côté wallon pour l'instant: l'importance et l'indépendance de la CWaPE, le régulateur, dans le décret tarifaire. Aujourd'hui, je n'ai pas la garantie que nous disposerons, demain, d'un régulateur indépendant. J'ai même le sentiment totalement contraire.

Il est donc très bien que la Wallonie soit en avance et elle doit veiller à la conserver, mais il ne faut pas se contenter de s'en vanter, il faut absolument mettre en place une régulation qui permette la poursuite des investissements et la sécurisation de l'ensemble du marché et de ses opérateurs.

Si nous y parvenons, nous recevrons un beau bulletin, mais cela n'empêchera pas les Régions et le pouvoir fédéral de devoir travailler ensemble. Je suis donc preneur de la proposition formulée tout à l'heure: réunir les membres des différents parlements sur ce dossier. C'est peut-être davantage l'heure des parlements que des gouvernements. C'est peut-être le moment pour les parlementaires d'affirmer clairement aux gouvernements "*Ruziemakers, wij zijn het beu!*". Mettons de côté les antipathies personnelles et attelons-nous ensemble à l'essentiel. Je reste un régionaliste convaincu et ne rêve pas d'une refédéralisation, mais j'aime aussi mon pays et je crois réellement que nous sommes capables de travailler ensemble.

**M. Björn Crul.** – Madame Waroux, je reviens sur la remarque de M. Gryffroy. Va-t-on laisser l'initiative aux Régions puis assurer une

coordination au niveau fédéral ou bien va-t-on développer une vision fédérale et faire le lien avec les Régions ensuite?

**Mme Véronique Waroux (cdH).** – Si nous devons attendre l'intervention du pouvoir fédéral, nous sommes cuits! (*Rires*) Malheureusement, sans mener d'attaque personnelle, je constate au niveau fédéral un vrai problème de méthodologie et de gestion du calendrier. Fort heureusement, la Wallonie a déjà pu avancer. Je me réjouis d'entendre que nous sommes en avance sur la Flandre.

**M. Björn Crul.** – C'est ce que le ministre flamand a déclaré ce matin à la radio. Nous n'allons pas en douter.

**Mme Véronique Waroux (cdH).** – Je pense néanmoins que nous sommes très en retard. Par rapport aux pays voisins et à d'autres régions du monde, la Belgique, même si elle avance, est loin d'être performante dans ce domaine. Certes, les 142 mesures transversales prévues dans le plan wallon "Air-Climat-Énergie", qui concerne différents ministres, sont importantes. Plusieurs progrès ont déjà été enregistrés.

D'une part, le nouveau code de l'urbanisme (CoDT) – j'ai suivi les travaux y relatifs pendant huit mois – permettra le développement des énergies renouvelables, notamment des éoliennes. Cela est d'autant plus important que, très souvent, des riverains s'opposent à l'installation d'éoliennes. C'est un problème de mentalité.

D'autre part, pour ce qui est de l'efficacité énergétique, nous avons déjà beaucoup travaillé au sujet des bâtiments publics. Nous allons maintenant étendre les mesures aux très petites entreprises et aux entreprises moyennes. Les améliorations énergétiques seront encouragées.

Nous ne pouvons donc nous permettre d'attendre le pouvoir fédéral, mais nous avons besoin d'une plus grande cohérence. Nous comptons sur le plan national "Climat" et sur le Pacte énergétique fédéral pour qu'il nous donne en premier lieu un vocabulaire commun, ce qui permettra aux Régions de comparer leurs mesures et leurs résultats et de se soutenir mutuellement. Plutôt que de s'engager dans une compétition pour être le meilleur, les Régions devraient avancer ensemble et le plus vite possible.

**M. Björn Crul.** – Monsieur Henry, je vois que vous n'êtes pas de cet avis.

**M. Philippe Henry (Ecolo).** – Je ne suis pas d'accord sur plusieurs des choses qui ont été dites. Nous ne sommes effectivement pas en avance, tout le monde est très en retard: la communauté internationale, l'Europe, et la Belgique encore plus. Nous devons donc faire preuve de beaucoup d'humilité et privilégier l'action. Tant mieux si le Plan "Air-Climat-Énergie" est perçu comme une avancée. Je suis moi-même à l'origine du décret qui le fonde et je crois donc à la démarche. Il reste cependant fort à faire quant au contenu.

Je ne partage pas du tout la vision de M. Gryffroy sur la collaboration intrabelge. Certes, les Régions sont à la manœuvre en première ligne pour toute une série de compétences. Comme M. Crucke, je ne suis pas nostalgique et ne souhaite pas que l'on revienne à une Belgique qui n'existe plus. Les gouvernements régionaux doivent donc chacun mener leur politique et disposent pour ce faire d'énormément de leviers. Ils doivent faire beaucoup plus pour l'énergie renouvelable, l'efficacité énergétique, etc. Mais, à un moment donné, les compétences se superposent et sont interconnectées.

Comme l'ont bien souligné les représentants des entreprises qui se sont exprimés tout à l'heure, une entreprise est confrontée à plusieurs pouvoirs en même temps, avec des chevauchements entre les différentes Régions du pays, et est souvent elle-même présente dans les différentes régions. La situation en devient très complexe et il arrive que les mesures soient contradictoires. Dire que l'énergie renouvelable est une compétence exclusivement régionale est faux. Certains aspects sont fédéraux, sans parler de *l'offshore*, des négociations internationales et de l'interconnexion des réseaux internes à la Belgique et externes. Il y a aussi tout le volet fiscal. Certains leviers sont utilisés par différents niveaux de pouvoir dont l'action a des conséquences sur les autres. Il faut donc absolument trouver une manière de travailler plus intensément ensemble.

Je ne partage pas non plus l'avis de Mme Waroux. J'estime quant à moi que ce n'est pas au pouvoir fédéral de définir la politique énergétique nationale, il faut la définir ensemble. L'autorité fédérale peut bien sûr prendre l'initiative, mais les autres niveaux peuvent également le faire. En Belgique, aucun pouvoir n'a l'ascendant sur les autres, les compétences sont équivalentes et tous les gouvernements doivent donc décider ensemble de créer un cadre minimal commun en concertation avec toutes les parties prenantes, les *stakeholders*. Nous en sommes aujourd'hui très loin.

**M. Björn Crul.** – Madame Morreale, selon M. Henry, la Région wallonne n’en fait pas assez.

**Mme Christie Morreale (PS).** – Au vu des objectifs climatiques, il est certain que nous n’en faisons pas assez. Quand on participe à une marche, cela ne sert à rien de regarder en arrière pour voir qui est derrière nous. Ce qu’il faut faire, c’est se dépêcher pour atteindre l’objectif. Celui-ci, malheureusement, est encore loin. Nous devons tous aller dans le même sens, et plus rapidement. Peu importe que la Flandre soit un peu derrière nous. Il faut que chacun prenne ses responsabilités et cesse de rejeter la faute sur les autres niveaux de pouvoir. Je ne suis pas particulièrement d’accord avec la politique menée par la ministre chargée de l’Énergie à l’échelon fédéral. On peut en discuter, mais chacun a sa part de responsabilité dans le fait que l’articulation de nos politiques laisse à désirer. Il faut que nous apprenions à nous parler et que tous les rouages s’imbriquent bien, puisque ces matières relèvent des compétences fédérales et régionales. Tout est imbriqué. Par exemple, les études réalisées à l’échelon fédéral sur la fiscalité environnementale et sur la taxe carbone constituent des éléments intéressants. Nous sommes tous dans le même bateau et la responsabilité est collective. La Région wallonne assume sa part, par exemple, dans le cadre de la Commission nationale Climat (CNC). Il faut éviter que de petits jeux politiques influencent les accords à venir, d’où l’importance d’une saine émulation.

Par ailleurs, il est beaucoup question de la CNC, mais il serait intéressant de travailler aussi de concert – c’est le cas de le dire – dans le cadre du volet “Énergie”.

**M. Björn Crul** (*en néerlandais*). – Monsieur Schiltz, Mme Morreale a utilisé une belle image: nous devons imprimer au bateau la bonne direction. La question est de savoir qui doit en être le capitaine. Les gouvernements doivent-ils prendre la barre? Le Premier ministre doit-il se saisir du dossier?

**M. Willem-Frederik Schiltz (Open Vld)** (*en néerlandais*). – L’image d’un bateau qui doit être conduit par un capitaine est valable pour un bateau, mais la société est en train de se détacher de cette image. L’image du brillant dirigeant qui définit de manière dictatoriale, en parfaite connaissance de cause, dans quelle direction la société doit aller, est dépassée.

Il s'agit d'une transition qui aura un impact énorme. Elle ne pourra être organisée que si chaque matelot sur le bateau est convaincu de son bien-fondé et peut apporter son expertise. Ce sont les matelots qui font naviguer le bateau. Il est donc important d'insister sur le fait que pareilles décisions ne peuvent pas être prises par un ministre omniscient, mais qu'elles doivent l'être par la société tout entière. Il est crucial de recourir à des parcours de participation. L'information sur les coûts et profits, sur la manière dont nous réalisons la transition doit être communiquée aux citoyens de manière transparente.

**M. Björn Crul** (*en néerlandais*). – Nous sommes tous d'accord là-dessus. La demande des entreprises est la suivante: donnez-nous un cadre, laissez-nous de nouveau investir, mais donnez-nous un cadre réglementaire et fiscal, un cadre en matière de subventions. La question est de savoir comment nous arriverons à ce cadre au niveau de la Belgique. Qui prendra l'initiative de mettre autour de la table les partis appelés à en décider?

**M. Willem-Frederik Schiltz (Open Vld)** (*en néerlandais*). – Cela ne fonctionnera que si tous les partis y sont favorables. C'est la raison pour laquelle la résolution sur le climat a abouti et un pacte énergétique a vu le jour. Il n'y a pas une seule personne qui dira maintenant ce qu'il faut faire pour satisfaire toutes les entreprises, parce que l'on préfère avoir un mauvais cadre ou un demi-cadre que pas de cadre du tout. La transition aura des effets tellement profonds, dans un horizon de temps tellement long, qu'un cadre ne pourra être élaboré que s'il est largement soutenu. Lorsque ce sera le cas, tout le monde voudra élaborer un cadre.

**M. Björn Crul** (*en néerlandais*). – Monsieur Bothuyne, au Parlement flamand, il y a un large soutien. Peut-on envisager de recourir à une commission interparlementaire pour aboutir à une vision énergétique?

**M. Robrecht Bothuyne (CD&V)** (*en néerlandais*). – Cela figure dans notre résolution. Il n'y a pas de bateau, mais une flotte de diverses instances et niveaux de pouvoirs – européen, fédéral, entités fédérées, pouvoirs locaux, entreprises, citoyens – et tous doivent pouvoir naviguer dans la même direction. Nous disposons d'instruments dont CONCERE, l'organe de concertation entre les ministres de l'Énergie. L'an passé, cet organe a fêté son 25<sup>e</sup> anniversaire, mais il n'y avait guère de motifs de réjouissances. Je salue la réaction de M. Crucke: c'est en effet au Parlement qu'il appartient de contribuer à donner une forme concrète à la

coordination. Nous le faisons au niveau flamand en ce qui concerne l'énergie et le climat. Nous donnons une impulsion au gouvernement au départ du Parlement. Les différents parlements sont parfaitement en mesure de concrétiser ce projet, avec les Régions et l'autorité fédérale.

**M. Björn Crul** (*en néerlandais*). – Quelle est, selon vous, Monsieur Beenders, la bonne méthode pour diriger la flotte?

**M. Rob Beenders (sp.a)** (*en néerlandais*). – M. Schiltz a raison lorsqu'il dit que ce n'est pas un seul homme ou une seule femme qui pourra réaliser le pacte énergétique avec les entités fédérées et le gouvernement fédéral. Nous voyons bien aujourd'hui qu'un ministre bloque ce dossier. Au stade actuel, il doit être coordonné, peut-être par le Premier ministre. Le dossier est assez important pour qu'un calendrier soit fixé et, surtout, respecté. Pour ma part, le Premier ministre peut tout à fait jouer un rôle dans la phase actuelle.

Le gouvernement fédéral et les Régions peuvent en outre se concerter. Telle était en tout cas l'ambition de la résolution que nous avons adoptée au Parlement. Nous constatons qu'aujourd'hui, cette concertation peine à se mettre en place. Il faudra encore franchir de nombreuses étapes pour réaliser le modèle de concertation.

Les ambitions formulées aujourd'hui ne contribuent apparemment pas à l'établissement rapide du cadre, pourtant vital pour les chefs d'entreprise. Pour moi, dès que nous aurons un pacte énergétique, de préférence sous cette législature, il faut confier la surveillance aux parties prenantes, qui pourront demander des comptes au ministre ou au gouvernement lorsqu'une politique contradictoire est menée. Je crains en effet que le flou subsiste si le dossier demeure aux mains des politiques au terme de cette législature.

**M. Björn Crul**. – Monsieur Crucke, est-ce quelque chose pour M. Michel?

**M. Jean-Luc Crucke (MR)**. – Ne pensez-vous pas qu'il a déjà assez de boulot pour l'instant? Cela dit, on commet une grosse erreur si on tente de personnaliser le dossier. Ceux qui me connaissent savent que j'ai une certaine liberté de pensée et de ton. Je ne vais donc pas affirmer ici le contraire de ce que je dis au Parlement wallon. Je ne suis pas là pour être l'avocat de qui que ce soit.

Par contre, je crois réellement qu'en politique comme dans la vie, les relations entre les personnes sont plus importantes qu'on ne le pense. Il y a la philosophie politique, les idéologies et le budget. On peut les transcender si une trajectoire est tracée.

Je répète donc que les parlementaires doivent cesser d'être le porte-parole d'un ministre. Mon parti est dans l'opposition en Wallonie et dans la majorité fédérale. Je ne dis pas au ministre wallon de l'Énergie, un socialiste: "Paul, tu ne fous rien!" Même si je le pense parfois... Je lui dis que nous irons plus loin si nous travaillons ensemble.

Les dossiers capitaux du climat, de l'énergie et de la mobilité sont passionnants. Il s'agit d'un thème sociétal au sujet duquel on sent bien qu'on s'oriente vers une révolution des mœurs, des mentalités et des habitudes. Qui, parmi vous, est venu ici en train? (*Des doigts se lèvent*) La moitié d'entre vous n'est pas venue en train. C'est dommage. Quand neuf dixièmes des personnes utiliseront le rail, on aura changé les habitudes et on aura progressé.

**M. Björn Crul** (*en néerlandais*). – Monsieur Gryffroy, quand je vous ai fait cette suggestion à propos du Premier ministre, je vous ai vu soupirer.

**M. Andries Gryffroy (NVA)** (*en néerlandais*). – En effet, jusqu'à présent, différents acteurs interviennent. Si nous cédon la coordination au Premier ministre, cela donnera l'impression qu'il s'en occupe tout seul et nous, dans les parlements régionaux, nous n'aurons plus qu'à nous croiser les bras et là, je ne suis absolument pas d'accord. Nous devons cesser de nous regarder en chiens de faïence. Encore une fois, le stockage central et la technologie des batteries sont des matières purement régionales et ne nécessitent aucun accord avec le pouvoir fédéral. Elia a par exemple rédigé un rapport sur la production qui sera nécessaire dans les cinq à dix ans à venir. Il faut se baser sur des hypothèses à cet égard, parce que l'on ne connaît pas le profil du consommateur local et régional. Les Régions peuvent parfaitement le faire. À partir de 2019, nous connaissons d'ailleurs parfaitement les profils des consommateurs.

**M. Björn Crul** (*en néerlandais*). – Tout le monde est d'accord sur le fait que nous avons besoin d'une vision énergétique belge, ne fût-ce que pour répondre aux objectifs européens. Chaque Région prendra ses propres initiatives, tout le monde est d'accord à ce sujet. Mais à un moment

donné, ces initiatives devront être coordonnées. La question est de savoir qui prendra l'initiative de cette coordination.

**M. Andries Gryffroy (NVA)** (*en néerlandais*). – Je ne pense pas que le Premier ministre doive se saisir du dossier. À l'instar de ce que nous avons fait au Parlement flamand par-delà les clivages entre partis politiques, les parlementaires flamands peuvent s'asseoir autour de la table avec les parlementaires des autres parlements régionaux et examiner ensemble s'ils peuvent aboutir à une résolution bénéficiant d'un large consensus. En procédant de la sorte, on suscitera un large soutien, une pression émanant de la population, et le gouvernement devra rapidement s'y conformer.

**M. Björn Crul** (*en néerlandais*). – Monsieur Schiltz, une approche *bottom-up* conjointe de l'ensemble des parlements?

**M. Willem-Frederik Schiltz (Open Vld)** (*en néerlandais*). – Absolument. Une sorte de commission parlementaire nationale du climat et de l'énergie qui assure la coordination.

**M. Björn Crul**. – Ou plutôt quelque chose pour le Sénat, qui est quand même le lieu des discussions.

**Mme Christie Morreale (PS)**. – Je suis d'accord. Je trouve que dans un État fédéral comme le nôtre, qui doit mûrir, le Sénat est quand même le lieu où l'on retrouve à la fois les entités fédérées et le fédéral et où l'on discute. Et donc, plutôt que de laisser en sommeil cette institution, et j'imagine que la présidente ne me démentira pas, je pense que le Sénat pourrait être l'opérateur qui serait à même de pouvoir assurer la coordination et où se retrouvent les différentes majorités. C'est pourquoi nous avons un rapport d'évaluation où l'on essaie de s'appropriier ces matières au niveau des parlementaires, lesquels ont un rôle d'*input*, de contrôle et aussi d'initiative.

**Mme Véronique Waroux (cdH)**. – En effet, nous analysons très bien la situation actuelle et les dysfonctionnements.

Je voudrais préciser à M. Henry que ce n'est pas la ministre fédérale qui doit nous imposer ses chiffres. Il nous faut un ensemblier; les différents objectifs doivent être discutés avec les gouvernements, les acteurs et la société civile, y compris les intercommunales, que l'on oublie souvent.

M. Crucke a évoqué le travail parlementaire. En Wallonie, nous avons été fiers du débat sur le CETA. Un rôle de pression peut être joué par les parlementaires, notamment par les sénateurs. Hier, dans une commission du Sénat, un représentant de Greenpeace a attiré notre attention sur le fait qu'on parlait beaucoup de *burden sharing* ou de la répartition des efforts; selon lui, mieux vaudrait parler de répartition des chances et des opportunités. Nous réfléchissons à la création d'une commission sénatoriale permanente du Climat, qui rassemblerait les parties prenantes et évaluerait chaque année les résultats.

**M. Björn Crul** (*en néerlandais*). – Monsieur Schiltz, le Sénat est-il le cadre adéquat pour entamer le dialogue?

**M. Willem-Frederik Schiltz (Open Vld)** (*en néerlandais*). – Je ne siège pas au Sénat, mais je suis le spécialiste de l'énergie et du climat au sein de mon parti. Nous parlons aujourd'hui de l'énergie, mais d'autres thèmes seront abordés un jour ou l'autre. En ce sens, on devrait réformer entièrement le Sénat de manière qu'il se compose de commissions *ad hoc* où les parlements régionaux délégueraient des membres en fonction du sujet. Si tel était le cas, le Sénat constituerait une option valable. Mais dans la configuration actuelle, une poignée de sénateurs débattent de tous les problèmes de la planète alors que nous sommes de temps en temps invités pour un débat. Même si je suis très content de revenir de temps en temps au Palais de la Nation, cela ne suffit pas. Ce sont les parlementaires qui gèrent le dossier qu'il faudrait impliquer.

**M. Andries Gryffroy (NVA)** (*en néerlandais*). – Nous n'avons quand même pas besoin d'une institution comme le Sénat pour réunir les parlements régionaux autour d'une même table. Contentons-nous de réunir les parlementaires spécialisés dans ce domaine.

**M. Björn Crul** (*en néerlandais*). – Mais il est quand même curieux qu'ODE et EDORA vous réunissent aujourd'hui pour la première fois.

**M. Philippe Henry (Ecolo)**. – Il faut en tous cas faire en sorte que cela fonctionne. Je suis d'accord pour dire que les parlements doivent avoir un rôle plus important. Il y a bien entendu deux niveaux. D'une part, chacun doit assurer le contrôle du gouvernement et un suivi dans son parlement régional. D'autre part, il faut une concertation interparlementaire et intergouvernementale. Elle existe, mais elle ne fonctionne pas vraiment bien.

Il est un peu curieux d'entendre parler d'un nouveau comité interparlementaire. C'est normalement la raison d'être du Sénat, mais certains ne se reconnaissent pas dans cette formule. Il faut en tous cas trouver le moyen pour que les élus des différentes entités puissent se parler. Cela se fait déjà partiellement au Sénat et peut être renforcé. Ce lieu de rencontre doit être utile.

Sur le fond, je voudrais faire une comparaison. J'ai un peu l'impression d'être ici au Conseil européen de l'Environnement. À entendre les ministres qui y sont présents, l'environnement et le développement durable figurent au cœur du projet de tous les gouvernements. Si nous étions tous ici remplacés par les chefs de gouvernement, les discours seraient probablement assez différents. C'est la raison pour laquelle il faut faire attention aux engagements des uns et des autres. Ils s'expriment certainement avec beaucoup de conviction, mais ils sont malheureusement très éloignés des priorités actuelles des gouvernements. Par exemple, le Comité de concertation n'avancera pas franchement sur un pacte énergétique de transition si cela ne figure au cœur du projet d'aucun des gouvernements. Il s'agit d'une vraie question politique posée aux différents étages.

**M. Björn Crul** (*en néerlandais*). – Une ultime question qui s'adresse à vous tous: comment pouvons-nous réaliser à court terme la transition et le pacte énergétiques?

**M. Robrecht Bothuyne (CD&V)** (*en néerlandais*). – Le Parlement flamand vient de donner une impulsion majeure en adoptant une résolution relative au climat. Le gouvernement flamand tiendra ce 1<sup>er</sup> décembre un sommet sur le climat et l'énergie et fixera ses priorités. Il en débattrà avec tous les acteurs de terrain et aussi au parlement. Nous devons saisir la main tendue par différents collègues pour que notre parlement apporte sa contribution à la vision interfédérale. L'élan a donc été donné et il s'agit à présent d'agir concrètement sans tarder.

**M. Willem-Frederik Schiltz (Open Vld)** (*en néerlandais*). – Vous demandez la solution miracle, la panacée. Voici le message affiché à l'Université de Gand: «The next big thing will be a lot of small things». La résolution sur le climat est une chose déjà moins anodine, mais notre présence ici aujourd'hui et le fait que les parlements régionaux fassent eux aussi du climat et de l'énergie une priorité constituent une évolution positive. Les entreprises proposent des solutions et demandent aux autorités de faire sauter certains verrous et de créer un cadre. Les citoyens

choisissent eux aussi un fournisseur capable de leur livrer de l'énergie renouvelable. Le mouvement est enclenché. Nous devons faire en sorte de ne pas y faire obstacle et de réunir en temps voulu toutes les parties pour parvenir au Pacte énergétique.

**M. Björn Crul.** – Monsieur Crucke, comment pouvons-nous accélérer les choses?

**M. Jean-Luc Crucke (MR).** – Il faut un pacte climatique, un cadre tel que décrit par les industriels que nous avons entendus tout à l'heure. Ce cadre doit faire l'objet d'un consensus.

Par ailleurs, j'insiste sur le fait qu'un changement des mentalités est nécessaire. La conférence de ce jour aurait pu avoir lieu voici cinq ans. Vous auriez peut-être eu le même public dans la salle, mais personne ne s'y serait intéressé à l'extérieur. Aujourd'hui, quand un parlementaire s'intéresse à un sujet, c'est parce que celui-ci a un côté un peu sexy. Le commun des mortels sait qu'il a besoin d'énergie pour vivre, mais aussi qu'il est en train de foutre le monde en l'air s'il ne change pas sa manière d'être, de vivre et de partager, bref s'il ne change pas tout court. C'est un plus.

Il y a ce côté pédagogique sur lequel on pourra travailler davantage et qui permettra de mieux faire avaler certaines solutions qui ne sont pas toujours des plus plaisantes. Ce ne sont pas celles grâce auxquelles on se remplira demain les poches. On va au contraire devoir contribuer un peu plus. Or, dès que vous parlez de dépenses, le citoyen lève les bras. C'est pourquoi je dis que ce dossier doit dépasser la logique des partis politiques. Face à nos électeurs, nous devons tous avoir le courage de tenir un langage commun et leur dire que, demain, ça coûtera plus cher pour qu'ils tiennent plus longtemps la route.

**Mme Véronique Waroux (cdH).** – Un pacte est absolument nécessaire. Il faudrait aussi renforcer la Commission nationale climat. Il ne s'agit pas de réinventer la roue ou de rajouter des couches. Cette commission travaille extrêmement bien et possède une grande expertise technique. Il faut assurer la pérennité de son financement. Le volet politique pose cependant problème. C'est la raison pour laquelle nous avons l'idée d'une agence interfédérale afin qu'un maximum de pouvoirs politiques y adhère. Son conseil d'administration rassemblerait les différentes entités. Ce serait aussi un lieu de rencontre qui permettrait de progresser.

Différents dossiers y seraient traités, mais un des éléments accélérateurs serait sans doute une réflexion poussée sur la taxe carbone.

**M. Björn Crul** (*en néerlandais*). – Monsieur Beenders, quel est selon vous le levier permettant d’aboutir à une vision relative à l’énergie et à un pacte énergétique?

**M. Rob Beenders (sp.a)** (*en néerlandais*). – Ce qu’il faut avant tout, selon moi, c’est la volonté et le courage politiques de faire des choix. Si nous osons faire ce pas, cela peut aller plus vite qu’on ne le pense. En tous cas, nous n’avons aujourd’hui plus besoin d’une multitude de structures pour établir le contenu du pacte. Consultons les parties prenantes et terminons le travail. Un pacte énergétique pourra alors peut-être être conclu dans un délai plus court que ce que nous pensons aujourd’hui.

**M. Björn Crul** (*en néerlandais*). – Monsieur Gryffroy, comment arriverons-nous à bref délai à un pacte énergétique?

**M. Andries Gryffroy (NVA)** (*en néerlandais*). – Que nous soyons réunis ici et que l’ensemble du Parlement flamand ait adopté une résolution montre que le débat évolue de l’idéologique vers le concret. C’est nécessaire, pour ne pas donner à la population l’impression d’une discussion purement théorique. C’est en travaillant sur des faits et sur des chiffres, sur la base desquels des options peuvent être choisies et un cadre sera défini, qu’on créera une adhésion et qu’on permettra au marché de fonctionner. En effet, un consommateur ou un producteur se demande toujours: “quel est mon intérêt?” Pour les matières non régionalisées, réunissons-nous entre parlements. Nous pourrions sans doute partager nos expériences et en tirer les enseignements. Il est inutile de faire intervenir une institution ou des ministres.

**M. Björn Crul**. – Quel est le levier selon vous, Monsieur Henry?

**M. Philippe Henry (Ecolo)**. – Face à une situation de grande urgence, il faut utiliser tous les leviers. Ceux et celles qui veulent agir en faveur de la transition peuvent le faire à différents niveaux, complémentaires.

Un basculement devra se produire. Nous aurons besoin, et mieux tôt que tard, d’un pacte énergétique national, qui passera par un accord intergouvernemental. Cela n’empêche pas chaque parlement de travailler, de mettre en place un suivi de ses politiques ou de nouer des contacts avec

la société civile et les autres assemblées, mais, en fin de compte, il faudra un accord entre les gouvernements, car c'est ainsi que la Belgique fonctionne.

Il faut donc agir sur les différents leviers. Certains signes, en tout cas du côté politique, sont positifs: beaucoup de propos tenus ici aujourd'hui ne l'auraient pas été voici dix ans. Certes, nous progressons, mais l'urgence reste grande et l'action ne suit pas toujours.

**Mme Christie Morreale (PS).** – On agit bien lorsque l'on est aussi confronté à des contraintes. On doit s'atteler à contrainte sociétale et humaine induite par la transition énergétique. Je pense toutefois qu'une sorte de prise de conscience a eu lieu, par exemple à Paris. C'est un élément particulièrement positif: nous avons signé l'accord de Paris et nous l'avons ratifié la semaine dernière au Parlement wallon. Cet accord est d'ailleurs applicable depuis le mois de novembre. Il fixe un cadre et nous devons à présent élaborer les mesures qui permettront d'atteindre ses objectifs. Ce dont nous disposons au sein de nos gouvernements respectifs, quels qu'ils soient, n'est évidemment pas suffisant. Nous devons dès lors aller beaucoup plus loin, ne serait-ce que pour répondre aux enjeux de Paris pour 2020, 2030 et 2050.

Je regrette pour ma part que l'on ne fixe pas de contraintes. Un caractère contraignant pourrait en effet nous aider à atteindre les objectifs fixés au niveau européen, même si nous n'y parviendrions pas sans volonté, sans dialogue, sans dépasser les conflits entre les partis. Nous devons adopter une bonne méthode, constructive et transparente. Dès que nous aurons compris que nous devons tenir compte de la dimension économique, de l'aspect social et de l'environnement – il n'est pas ici question de coût, mais d'un changement sociétal profond qui doit transformer notre manière de vivre sur cette planète –, cela modifiera fondamentalement nos rapports à l'autre, nos modes de transport et de logement. C'est un défi qu'une très grande majorité des gens peut considérer comme positif, sans y voir une question liée à l'argent. L'accessibilité est évidemment au cœur des préoccupations de mon groupe politique, mais ce n'est qu'un thème parmi d'autres.

**M. Björn Crul (en néerlandais).** – Je retiens surtout que le dialogue entre l'ensemble des partis et des niveaux de pouvoir revêt une importance essentielle en Belgique.

Je vous remercie d'avoir pris part à ce débat.

## **Conclusion par EDORA et ODE: messages vers les décideurs politiques**

**Mme Noémie Laumont.** – La transition énergétique est un enjeu majeur pour nos sociétés. Elle vise à faire en sorte que les consommateurs, ménages et entreprises disposent d’une énergie sûre, durable, compétitive et abordable. Toutefois, cette question va bien au-delà de celles, certes centrales et urgentes, de notre sécurité d’approvisionnement électrique et de la sortie planifiée du nucléaire. Elle implique de considérer en même temps la mise en œuvre d’une politique de modération de la demande, de diversification de nos sources d’approvisionnement, entre autres les énergies renouvelables, et de renforcement du fonctionnement du marché.

La Belgique est en manque récurrent de politique énergétique globale cohérente qui permette de soutenir cette transition énergétique et notre sécurité énergétique, dans l’immédiat et sur le long terme. Le fait que l’actualité politique du jour soit à nouveau accaparée par le dossier nucléaire en est un des symptômes récurrents. EDORA et ODE appellent les décideurs politiques à développer urgemment une vision énergétique belge commune. Une telle vision est une condition *sine qua non*, indispensable et urgente, pour rétablir un climat d’investissement, favorable si possible, mais nécessaire dans le secteur énergétique, comme l’ont indiqué les entreprises que nous avons entendues ce matin. En tant que fédérations des entreprises actives dans les énergies renouvelables et l’ensemble de la chaîne de valeurs de la transition énergétique, nous avons voulu apporter notre contribution à la réflexion, nos pièces au puzzle. Tout d’abord, et Christie Morreale y a fait allusion, nous pensons qu’une telle vision doit se construire autour d’un triple optimum – énergétique, socioéconomique et environnemental.

L’optimum énergétique doit être basé sur un bouquet énergétique essentiellement renouvelable, diversifié, équilibré, qui conduit à l’affranchissement progressif des énergies fossiles et fissiles, et facilite l’accès à l’énergie, qui permet aussi d’assurer, d’une part, la fiabilité de la fourniture énergétique en poussant prioritairement l’efficacité énergétique, et d’autre part, la flexibilité du système, tant du côté de la demande que de la production ou du stockage, et en s’appuyant sur un mix équilibré et ambitieux d’énergies renouvelables.

L’optimum socioéconomique doit être basé sur un coût de l’énergie qui est économiquement et socialement acceptable, qui veille à promouvoir

durablement l'essor d'une filière socioéconomique locale en privilégiant les projets et technologies de qualité, qui contribue à notre indépendance énergétique et à l'amélioration de notre balance commerciale et qui veille à trouver un juste équilibre entre la préservation de la compétitivité des entreprises et le pouvoir d'achat des consommateurs, en ce compris les plus précarisés.

Le dernier optimum, mais non le moindre, est l'optimum environnemental devant conduire à la décarbonisation de notre économie en promouvant des solutions durables qui minimisent les risques à la fois sur l'homme et l'environnement.

C'est pourquoi une telle vision doit se construire de manière cohérente au niveau belge et intégrée entre les différents vecteurs énergétiques? À mon sens, elle devrait aussi transcender la succession des législatures.

Une vision doit être cohérente parce que les systèmes énergétiques des trois Régions et du pouvoir fédéral et les politiques qui les régissent sont indissociablement liés. Il est certes primordial, et vous y êtes tous attentifs, que chaque gouvernement puisse développer sa propre stratégie, en s'appuyant sur ses compétences propres, de façon à maximaliser ses propres potentialités et spécificités. Il faut toutefois également que ces stratégies soient cohérentes et coordonnées entre elles pour pouvoir former une réelle stratégie nationale. Cette vision doit également être intégrée en vue d'optimiser les interactions et les synergies entre les trois secteurs énergétiques que sont l'électricité, la chaleur et le transport. Une vision intégrée inclut une réflexion sur l'ensemble des sources d'énergie en jouant sur tous les leviers technologiques et comportementaux permettant d'assurer à la fois notre sécurité d'approvisionnement et la transition vers un mix énergétique durable.

Un des exemples que nous avons évoqués ce matin, qui illustre parfaitement cette nécessité d'intégration, est le secteur du transport, vecteur important de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> pour lequel on n'a pas fait grand-chose jusqu'à présent. C'est aussi un secteur qui interagit fortement avec les autres. On a vu ce matin, avec certaines entreprises comme Colruyt et NSIDE, comment on pouvait promouvoir le développement du CNG (gaz naturel comprimé) et donc celui du biogaz, ou des véhicules électriques et de ceux à hydrogène qui nous permettent à la fois de réduire drastiquement nos émissions de CO<sub>2</sub>, mais qui représentent

également une formidable source de flexibilité dont nous aurons besoin demain.

Je voudrais revenir sur un autre exemple que nous avons déjà évoqué: pourquoi avons-nous besoin d'une telle vision intégrée et cohérente pour notre sécurité d'approvisionnement électrique sur le très court terme? Quand Elia regarde aujourd'hui très concrètement comment faire pour s'assurer de l'adéquation du système électrique entre la production et la demande lors de la sortie nucléaire, elle évalue la quantité de mégawatts flexibles qui seront nécessaires pour couvrir la demande. Ce bloc flexible peut être couvert de plusieurs manières, par une flexibilité tant de la demande que de la production. Ces solutions de flexibilité sont actuellement disponibles au niveau du réseau de transport, mais surtout au niveau du réseau de distribution. Cela signifie que tout ce qui sera mis en place dans les régions pour stimuler la production flexible, la production renouvelable, la gestion de la demande, l'efficacité énergétique, aura un impact majeur sur la manière dont on arrivera à couvrir ce bloc structurel flexible.

Pour booster la transition énergétique, nous avons identifié, avec ODE, une série de leviers transversaux prioritaires qui devraient, à notre sens, faire partie d'une vision énergétique commune. Nous en avons évoqué deux ce matin: développer une politique commune de transport et de mobilité et aborder la question de la sécurité de l'approvisionnement électrique en la considérant dans l'ensemble de ses interactions avec les autres secteurs énergétiques et avec les politiques mises en œuvre avec les Régions. Cela implique notamment de développer conjointement une politique de stimulation du marché de la flexibilité et de se mettre d'accord sur un niveau d'indépendance énergétique souhaité: dans quelle mesure souhaitons-nous dépendre des importations pour assurer notre sécurité d'approvisionnement? Parmi les leviers possibles pour booster notre transition vers un mix bas carbone, il en est un autre qui me semble particulièrement indiqué, et par nature, transversal: un *tax shift* environnemental.

M. Postiaux, de Solvay, l'appelle de ses vœux et l'intègre déjà dans la gestion de son entreprise. Il a expliqué très simplement le principe, qui consiste à internaliser les coûts externes dans les prix en vue d'obtenir le comportement désiré, c'est-à-dire réduire les émissions. Le principe du *shift* est de réutiliser ensuite ce produit pour alléger la fiscalité par ailleurs. Nous demandons donc aux décideurs politiques d'envisager

conjointement une réforme de la fiscalité environnementale et d'instaurer une taxe carbone allocative qui frappe les secteurs non ETS pour ensuite viser à la neutralité budgétaire en allégeant la charge des contributeurs.

Il me semble – et j'essaierai ici de synthétiser les pistes avancées durant le débat – constater une certaine unanimité quant à l'objectif à long terme qu'est la décarbonisation de notre société. Tous les acteurs, y compris les entreprises, sont d'accord sur l'urgence et l'importance d'une vision énergétique belge cohérente et intégrée, qui permette de nous engager résolument et durablement dans la transition énergétique, et de rétablir, ou d'établir, le climat d'investissement requis. On a parlé de dépasser l'échéance de la législature. Un intervenant a évoqué un partenariat public-privé (PPP), associant tout le monde: entreprises, citoyens, coopératives, intercommunales, etc.

Nous pensons que la perspective énergétique doit porter sur l'ensemble des secteurs énergétiques que sont le transport, la chaleur et l'électricité, et pas seulement sur cette dernière et la sortie du nucléaire, comme on tend à le faire un peu rapidement. On doit viser prioritairement à maximiser l'efficacité et la flexibilité énergétiques, sur les plans tant de la production et de la demande que du stockage, et à reposer sur un mix équilibré et ambitieux d'énergies renouvelables.

Il convient ainsi de fixer des objectifs ambitieux en efficacité énergétique et en énergies renouvelables, pour 2030 dans un premier temps. Comme le disait Philippe Henry, l'urgence est grande. L'objectif devra se situer nettement au-dessus des 20 % habituellement préconisés et s'accompagner de mesures volontaristes: se fixer un objectif, c'est bien; se doter des moyens nécessaires, c'est mieux!

Il faudra aussi s'accorder sur la politique d'indépendance énergétique que l'on souhaite développer, sans laquelle le débat sur la sortie du nucléaire ou l'adéquation du système électrique tournerait en rond.

Les bases de la vision étant jetées, comment parvenir politiquement à transcender les difficultés structurelles et conjoncturelles, les dichotomies gauche-droite et Flamands-Wallons pour aboutir à une vision cohérente et intégrée?

Comment avancer, "mettre de la maïzena" comme dirait Mme Defraigne? Des pistes ont été avancées. Refédéraliser les compétences énergétiques

paraît peu opportun politiquement. Je doute que “refiler la patate chaude” au Premier ministre puisse résoudre les problèmes.

S’il semble que l’heure des parlements ait sonné, il n’y a pas unanimité sur la meilleure manière de coopérer. Faut-il utiliser l’organe existant qu’est le Sénat, auquel cas certains estiment qu’il faudrait adapter son fonctionnement? Faut-il créer un comité interparlementaire supplémentaire? Faut-il plutôt s’appuyer sur les commissions de concertation existantes, comme la CNC ou la CONCERE, instaurer une présidence tournante et – suggestion personnelle – leur donner un mandat clair assorti d’un calendrier? Dans toute hypothèse, quel sera le suivi?

De notre côté, les entreprises ont montré leur volonté et leur capacité d’inventer les solutions technologiques de demain et de les mettre sur le marché. Elles sont déjà trois pas en avant, mais elles demandent un cadre pour continuer à avancer. ODE et EDORA en appellent au leadership politique afin de progresser concrètement dans la définition de la méthode menant à une vision énergétique commune.

En conclusion, la prise de conscience est forte; nous sommes heureusement surpris de l’intérêt qu’a suscité ce colloque. Nous continuerons à alimenter la réflexion. Le document de vision ODE-EDORA est disponible sur notre site. Cependant, une partie de la responsabilité appartient aux milieux politiques. Nous pourrions nous revoir dans un an et faire le point sur les avancées.

Je vous remercie tous, en vos titres et qualités, entreprises, parlementaires fédéraux et régionaux. Beaucoup d’idées nouvelles ont été échangées. L’enthousiasme est manifeste, le *momentum* est grand et j’en m’en réjouis. Ma gratitude va en particulier à Mme la présidente Defraigne et à son équipe, qui nous ont accueillis ici et sans qui cet événement n’aurait pas été possible. (*Applaudissements*)







Éditeur responsable: Gert Van der biesen, secrétaire général du Sénat

Imprimerie de la Chambre des Représentants

